

Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau
Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Déposé le : 9 mars 2008

No. : CI-46

Secrétaire : [Signature]

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
BELLECHASSE FRANÇOISE	9 RUE DES LOISIRS	<i>Francine Bellechasse</i>	
LA CHANCE KÉVIN	9 RUE DES LOISIRS	<i>Kevin LaChance</i>	

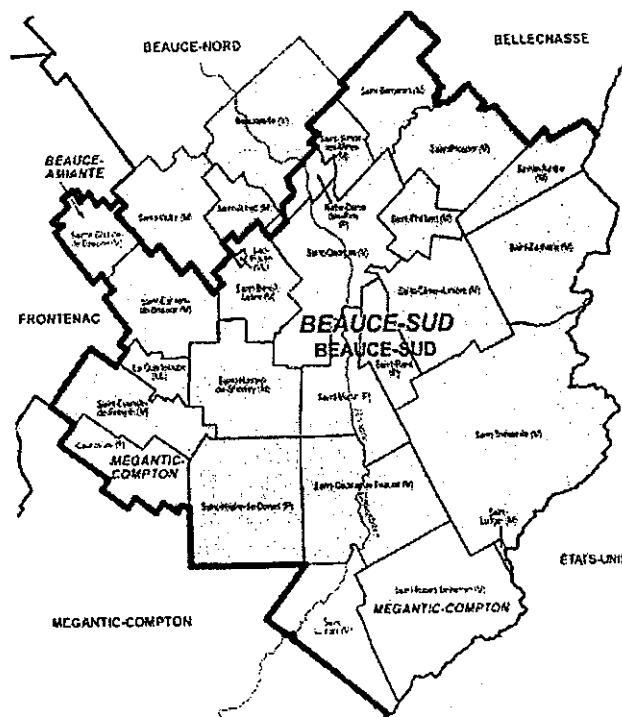
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

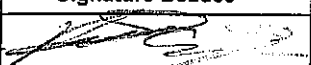
Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
FRANÇOIS SIRGIS	559 PRINCIPAL		
BUSOUE DANIEL	municipal		

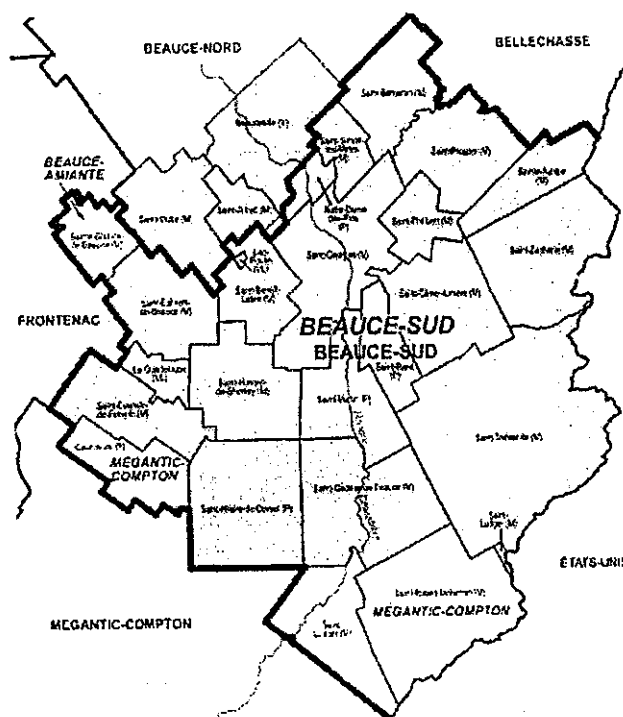
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
<i>Luzanne Buzgus</i>	<i>557</i>	<i>Luzanne Buzgus</i>	
<i>St-Robert</i>			

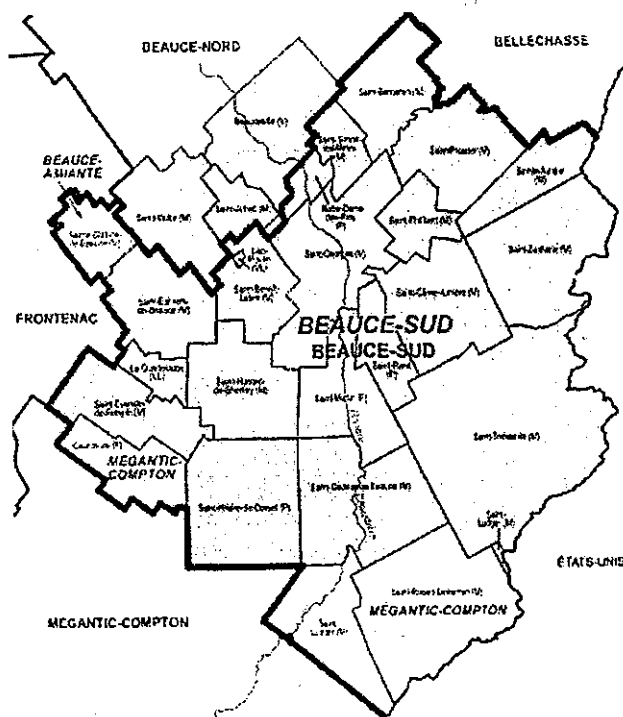
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

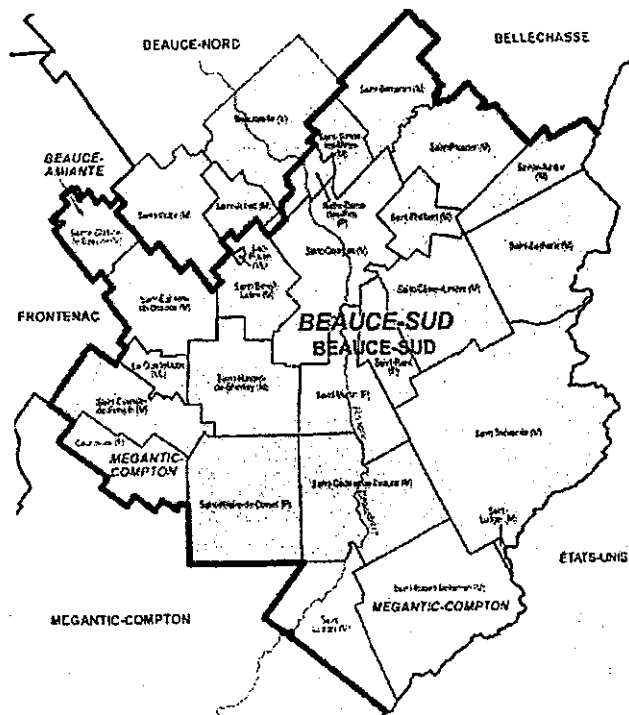
Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Jimmy Poulin	30 Rue Fabrique	Jimmy Poulin	
Emma Lachance	30 Rue Fabrique	Emma Lachance	

Commentaires :

Vous pouvez :

- ☛ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)
- ☛ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.
-  DEAUC

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Paulin Gisèle	Principale	<i>Gisèle Paulin</i>	
Lachance Jonathan	Principale	<i>Jonathan Lachance</i>	
Lachance Léonce	Principale	<i>Léonce Lachance</i>	

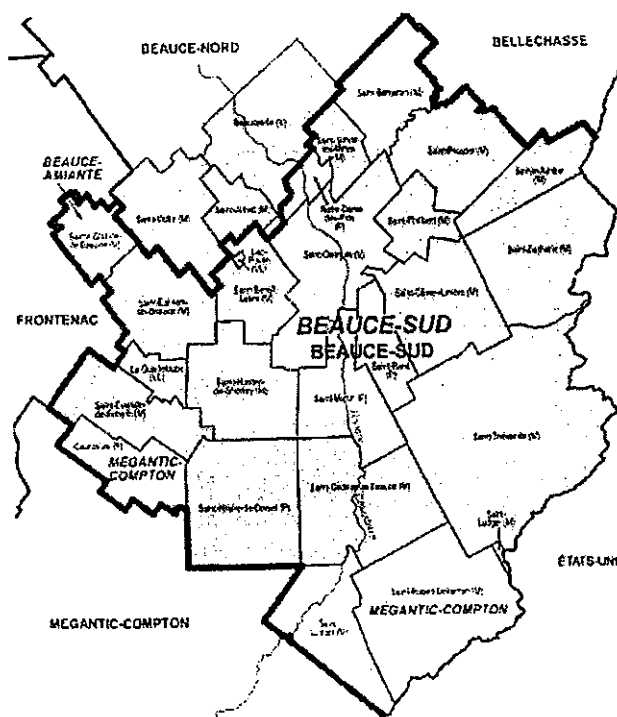
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° ^(rue) / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Breton, Caroline	24, de la Fabrique	Caroline Breton	
Lachance, David	24, de la Fabrique	David Lachance	

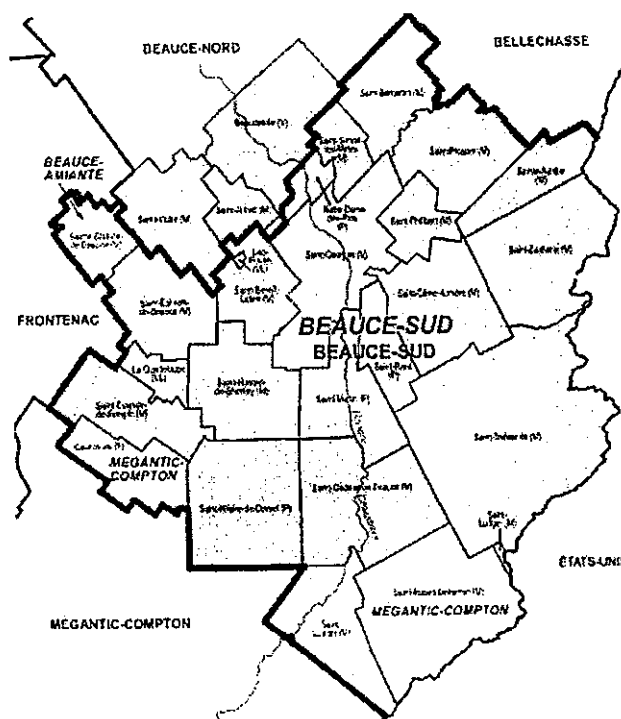
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

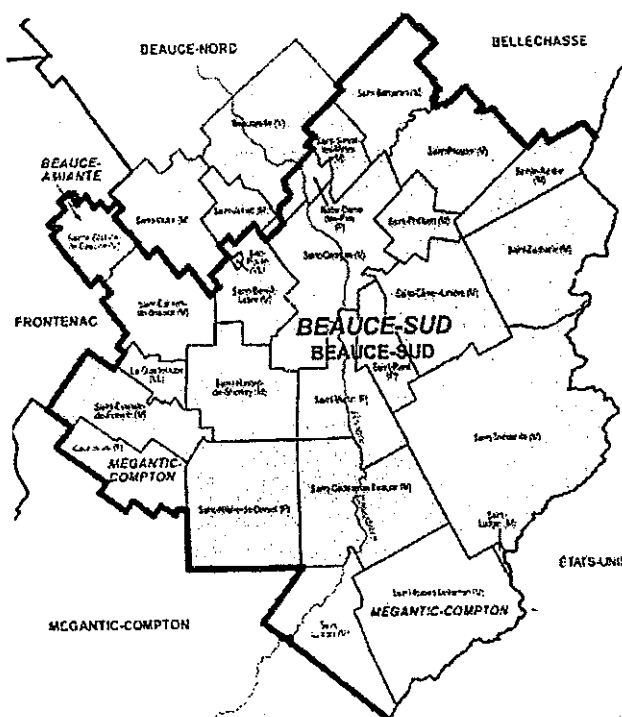
Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
CARRIER FRANCE	511 PRINC. ST-ROBERT	France Carrier	
VACHON DANY	511 PRINC. ST-ROBERT		

Commentaires :

Vous pouvez :

- ☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)
- ☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.
- BEAUC

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LACHANCE POULIN MARIELLE	531 PRINCIPALE	Marielle Poulin	
LACHANCE ROBERT	531 PRINCIPALE	Robert Lachance	
LACHANCE DANIEL	531 PRINCIPALE	Daniel Lachance	
LACHANCE DAVID	531 PRINCIPALE	David Lachance	

Commentaires :

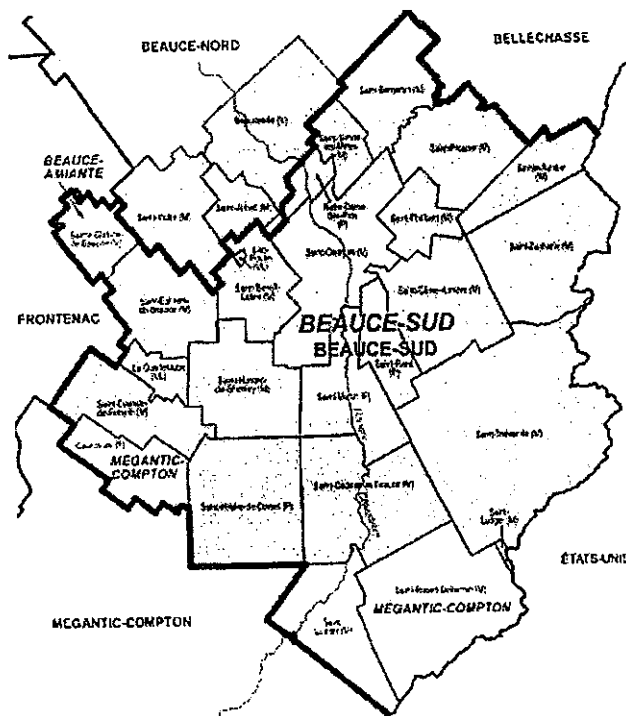
NOUS DÉSIIONS RESTER DANS BEAUCE-SUD

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
POULIN, EPHREM		<i>Ephrem Poulin</i>	
Poulin LYNDIA		<i>Lyndia Poulin</i>	

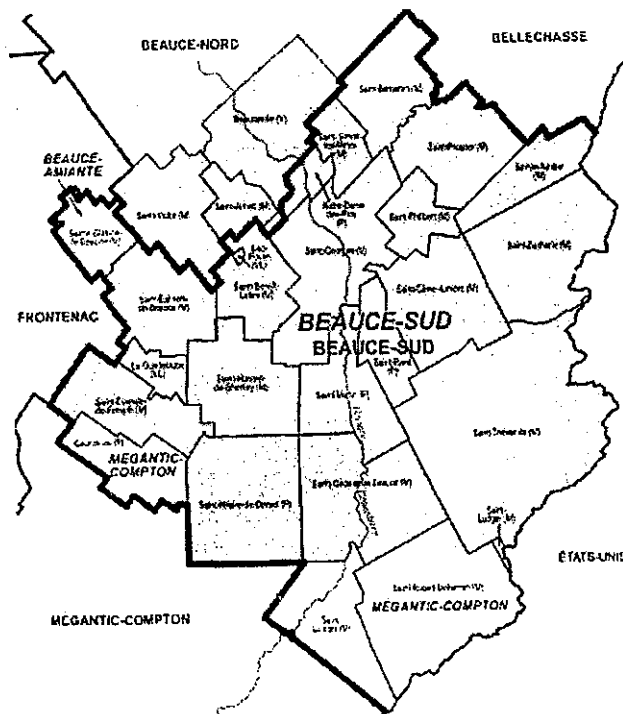
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

À cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
MARIE ANGE RUSQUE	10 11 Rang	Mari ange Rusque	

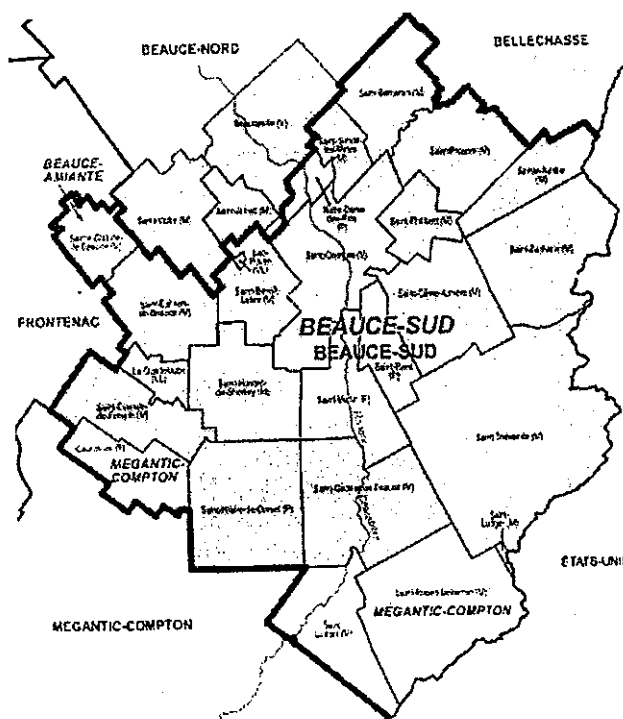
Commentaires :

Vous pouvez :

- 📞 le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- 🔗 le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
NOYON DANIELLE	227-RANG 9	Danielle Noyon	
LESCOMB VIATARD	227-RANG 9	Viator Lescomb	
LESCOMB GABRIEL	227-Rang 9	Gabriel Lescomb	
Lescomb Annik	227 rang 9	Annik Lescomb	

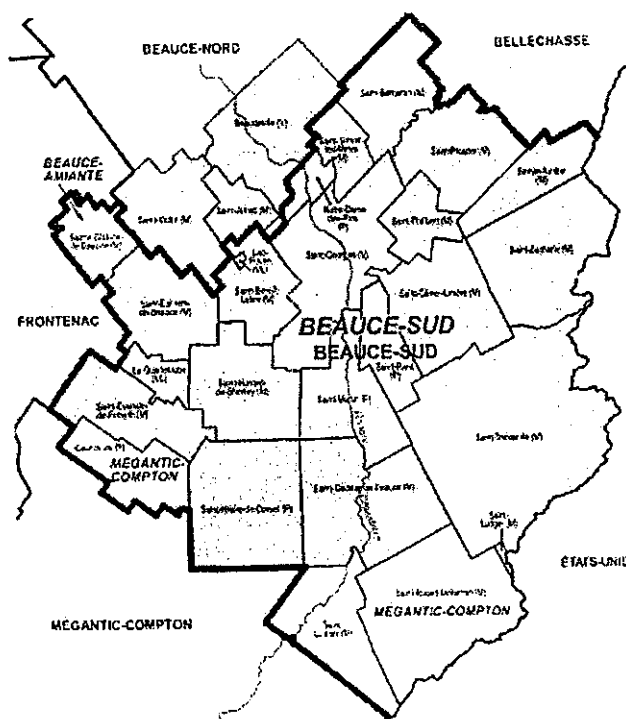
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lachance Marius	552 ^{St-Robert} Rue principale	Marius Lachance	
Margy Lachance	542 Rue Princip ^{St-Robert}	Margy Lachance	

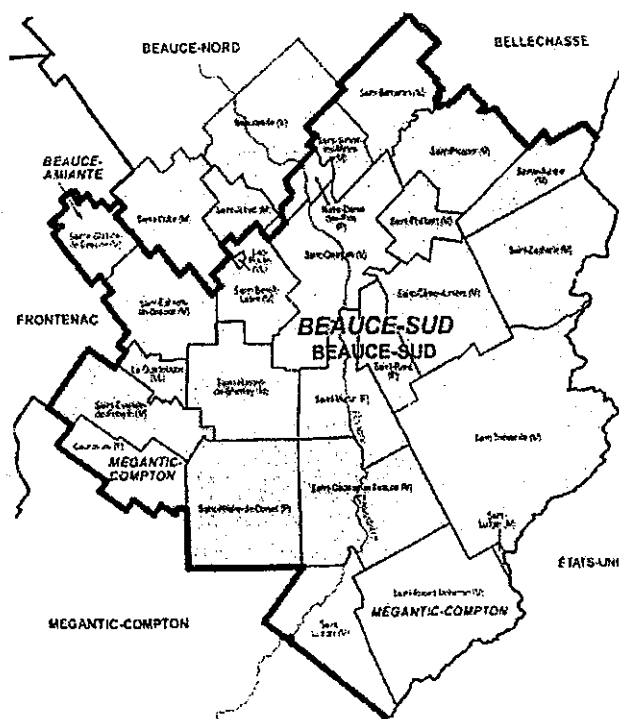
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- 🌀 le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Forteau Ling	528 ST. Robert	Lise Forteau	
Lucas Marie	5285 J Robert	Marcelin Lucas	

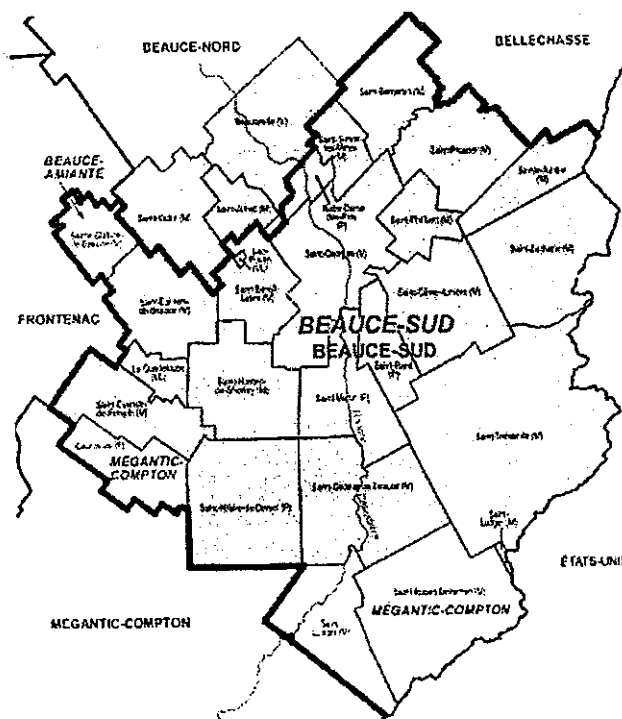
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

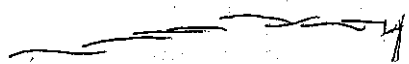
A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

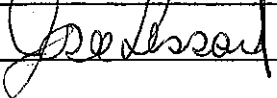
Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****



Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LISSARD Josée	190 Rg 9		

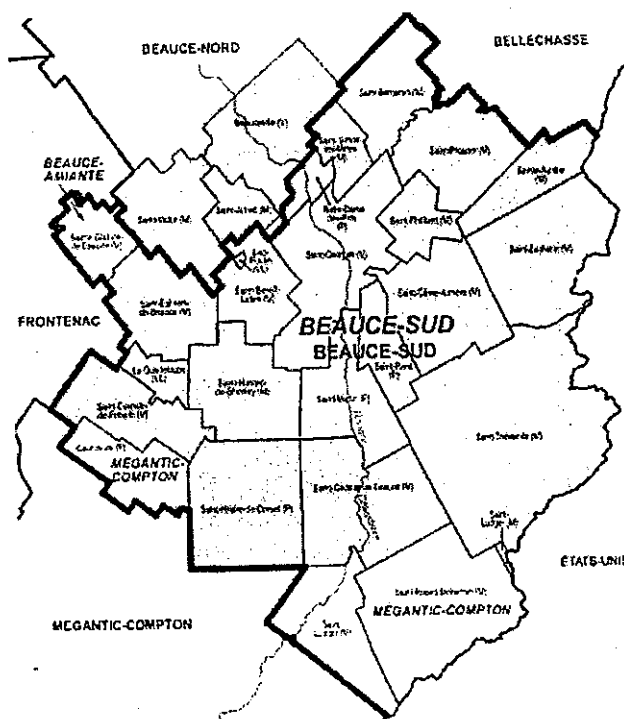
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
DOYON YVAN	416 PRINCIPALE ST-ROBERT	Yvan Doyon	
Quirien Catherine	416 Principale St-Robert	Catherine Quirien	
Doyon Francine	416 Principale St-Robert	Francine Doyon	

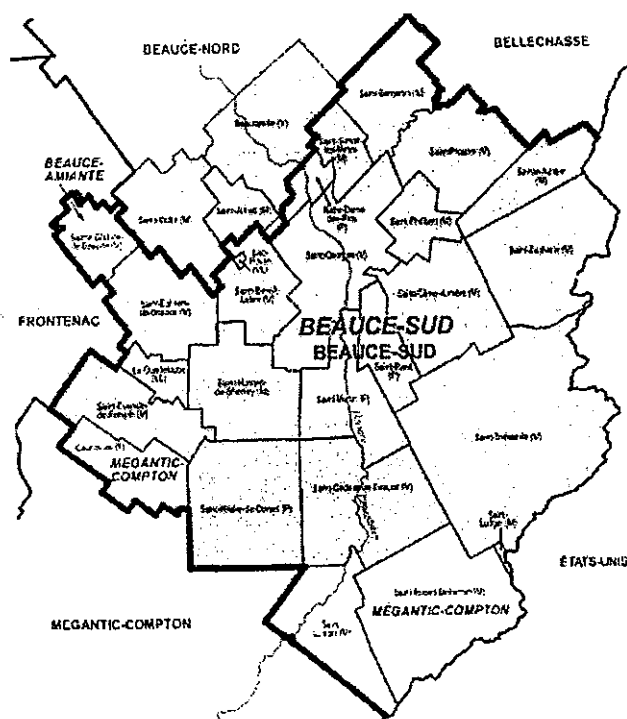
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Beauce HENRI	378 Principale	Henri Beauce	
Boulanger HARRY	378 Principale	Harry Boulanger	

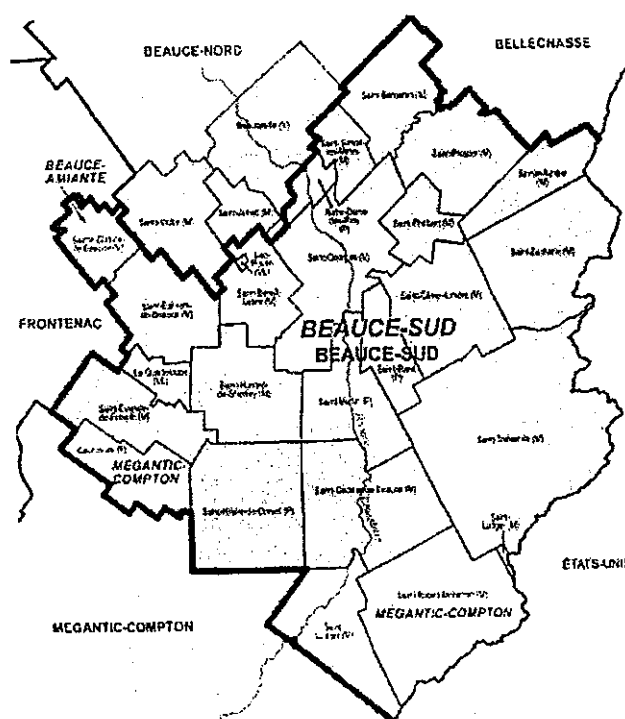
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
QUIRION ANNICK	PRINCIPALE	<i>Annick Quirion</i>	
Lachance Jean-François	PRINCIPALE	<i>Jean-François Lachance</i>	
CARRIER SEBASTIEN	NADÉAU	<i>Sebastien Carrier</i>	

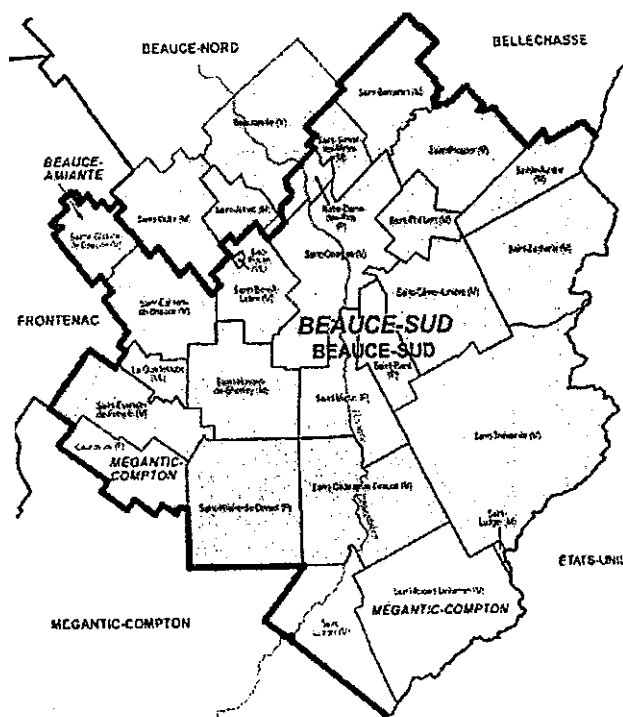
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° - rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Quirion D'ARF	411 Principale	D'Arf Quirion	
DeBois Luc	411 Principale	Luc DeBois	

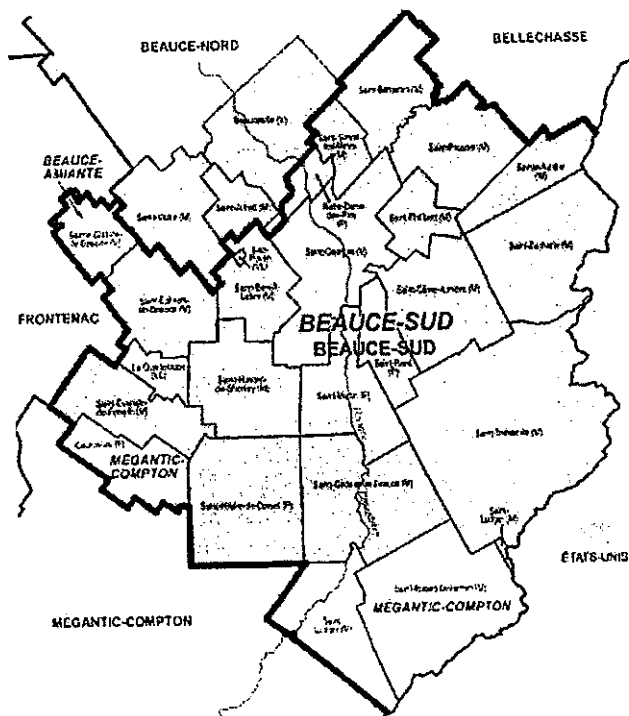
Commentaires :

Vous pouvez :

- 📞 le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

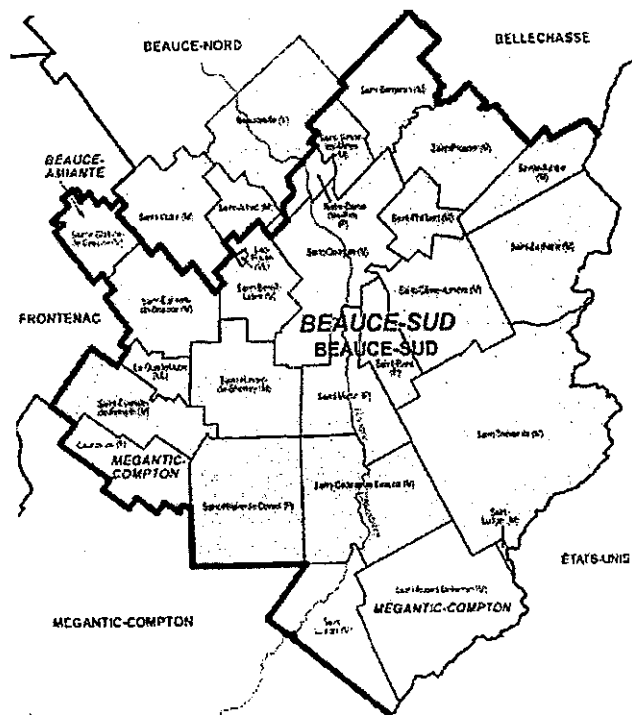
Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LACHANCE JEANNOT	458 RUE PRINC.	<i>Jeannot Lachance</i>	
CARRIER ROSALINE	458 RUE PRINC	<i>Rosaline Carrier</i>	
Julie GAGNÉ	435 RUE PRINCIPALE	<i>Julie Gagné</i>	
J. Gagné Solange	435 rue Principale	<i>Solange J. Gagné</i>	
Lachance Samuel	458 rue Principale	<i>Samuel Lachance</i>	

Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)
- ☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.
- BEAU

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
POULIN CLAUDE	30 RANG 8	Claude Poulin	
Poulin Sylvie	30 rang 8	Sylvie Poulin	
BISSON FRANCESCA	30 rang 8	Francesca Bisson	

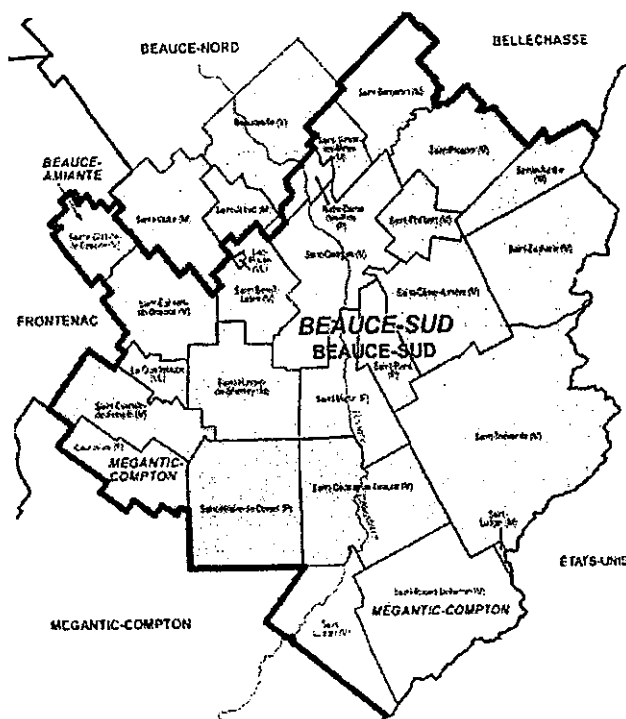
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

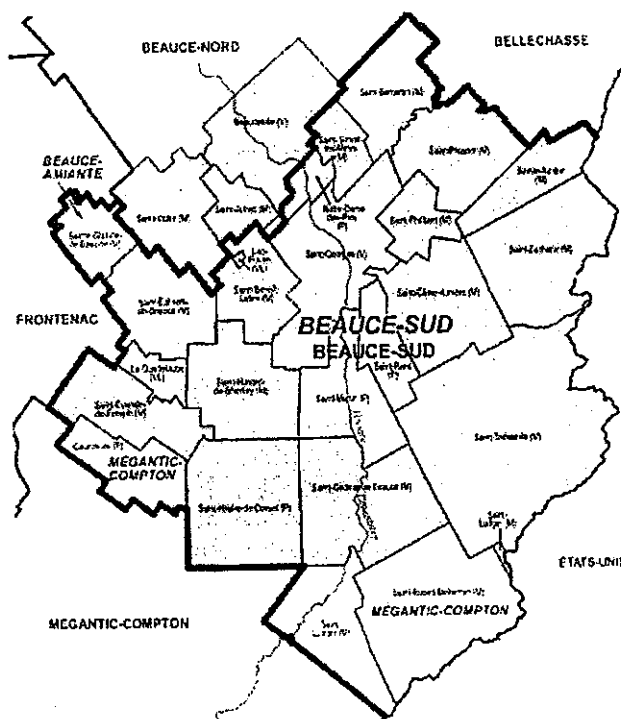
Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
CARRER PIERRETT	PRINCIPALE	Pierre Carrer	

Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)
- ☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.
-  BEAUC

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
GILBERT Lise	370 Rang 9	Lise Gilbert	
LACHANCE LUC	370 Rang 9	Luc Lachance	

Commentaires :

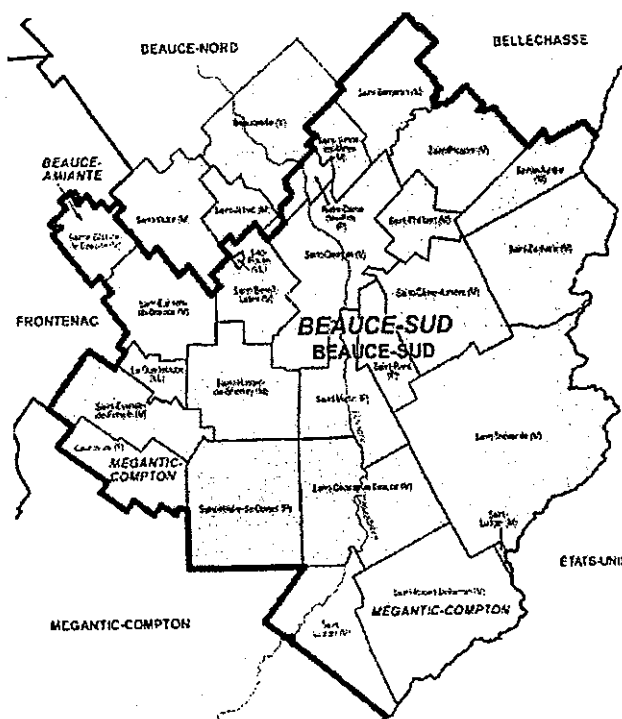
Je désire rester dans la circonscription de la Beauce
Lise Gilbert
Luc Lachance

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
 582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
 Alimentation MI-RO
 Caisse populaire St-Robert
 Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
ANDRÉ LACHANCE	104 RANG 1	André Lachance	
ISABELLE NADEAU	104 RANG 1	Isabelle Nadeau	

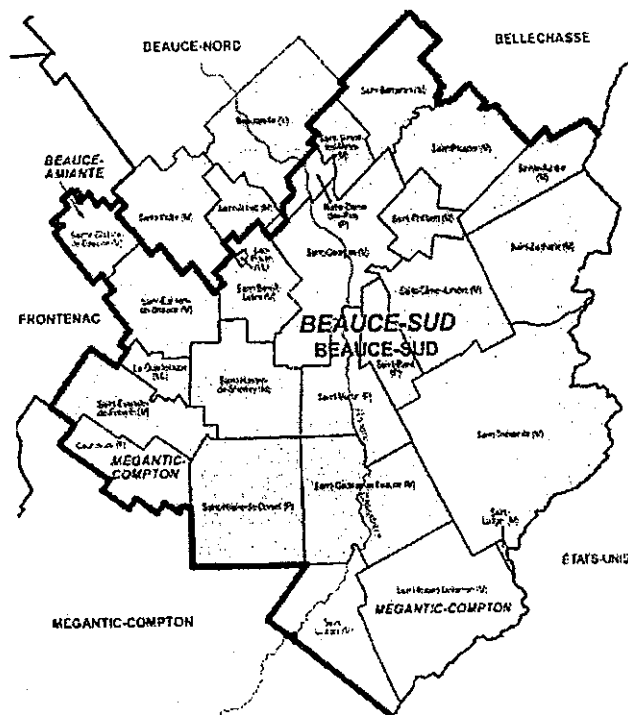
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Busque Bruno	620 Rang 12	Bruno Busque	
DOYON CLAUDETTE	620 RANG 12	Claudette Doyon	
Busque Martin	620 Rang 12	Martin Busque	
BUSQUE MARIE-PIERRE	620 RANG 12	Marie-Pierre Busque	

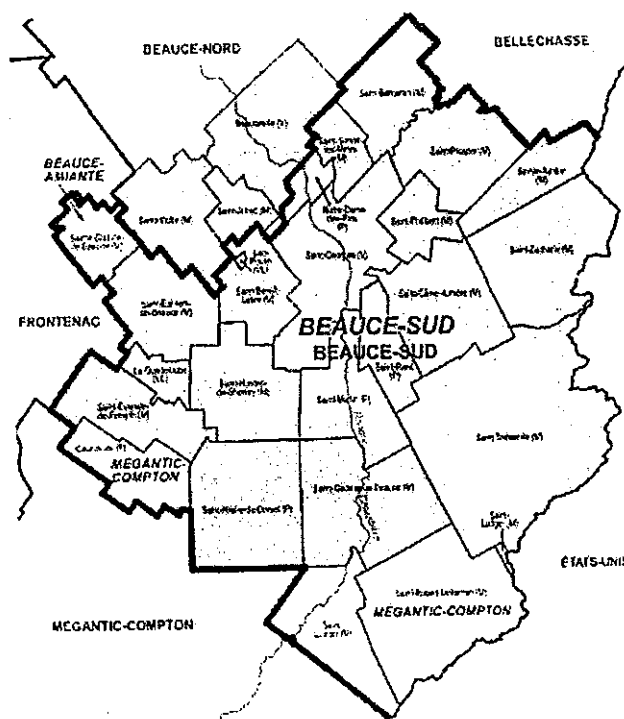
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
DOYON DENIS	442 PRINCIPALE	Denis Doyon	
CARRIER CELINE	442 PRINCIPALE	Celine Carrier	
DOYON PATRICK	442 PRINCIPALE	Patrick Doyon	

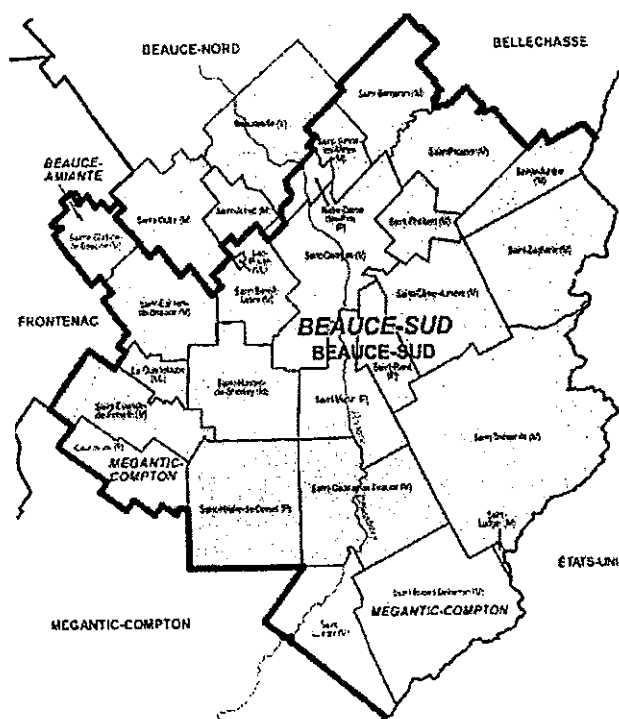
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
POULIN LINE	49 RUE Nadeau	Line Poulin	
Lachance Jean-Philippe	49 Ave Nadeau	Jean-Philippe Lachance	
Lachance Come	49 Rue Nadeau	Come Lachance	
Dominic Lachance	49 Rue Nadeau	Dominic Lachance	

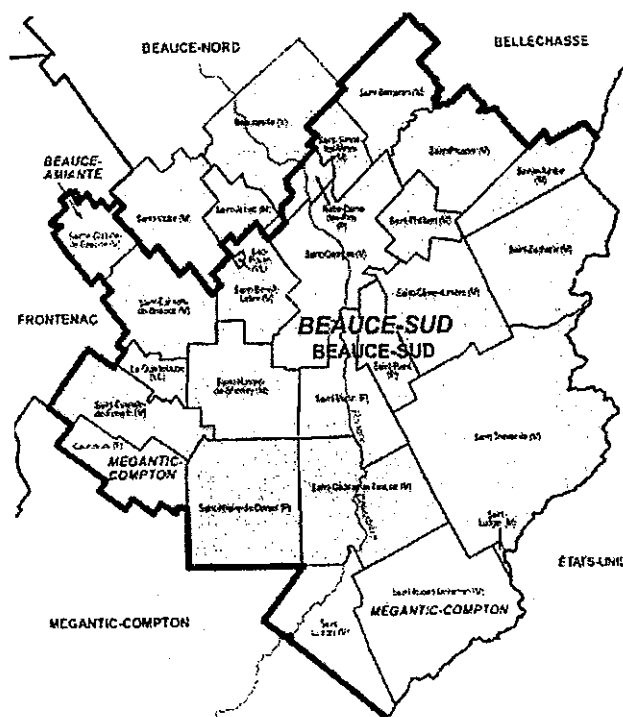
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
PÉPIN JOHANNE	449 PRINCIPALE	Johanne Pépin	
MADEAU J-PAUL	449 PRINCIPALE	J-PAUL MADEAU	
MADEAU MARC	449 PRINCIPALE	Marc Madeau	
MADEAU PASCAL	449 PRINCIPALE	Pascal Madeau	

Commentaires :

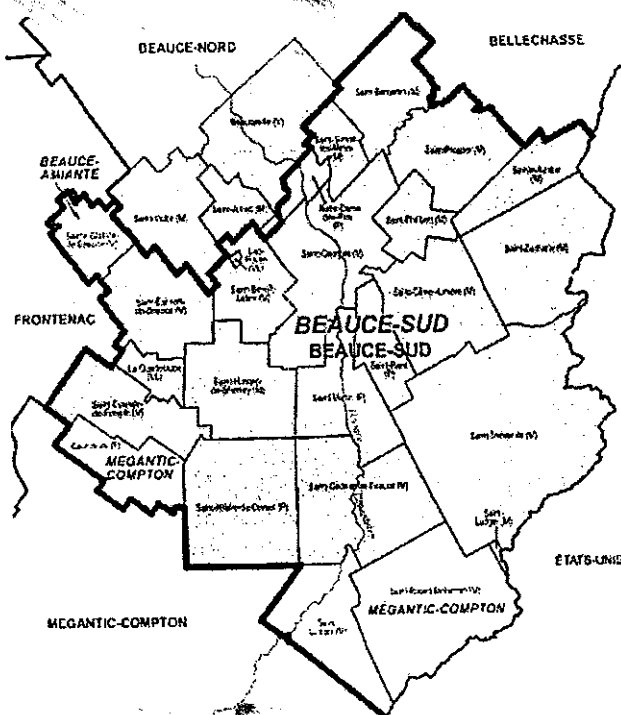
ON VEUT RESTER DANS BEAUCE-SUD

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal
Alimentation Mi-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
NADEAU ANNETTE	147 Rang 9	Adrienne Nadeau	
	ST-ROBERT BELL		
GAGNE BENOIT	147 Rang 9	Benoit Gagné	
	St-Robert Bell		

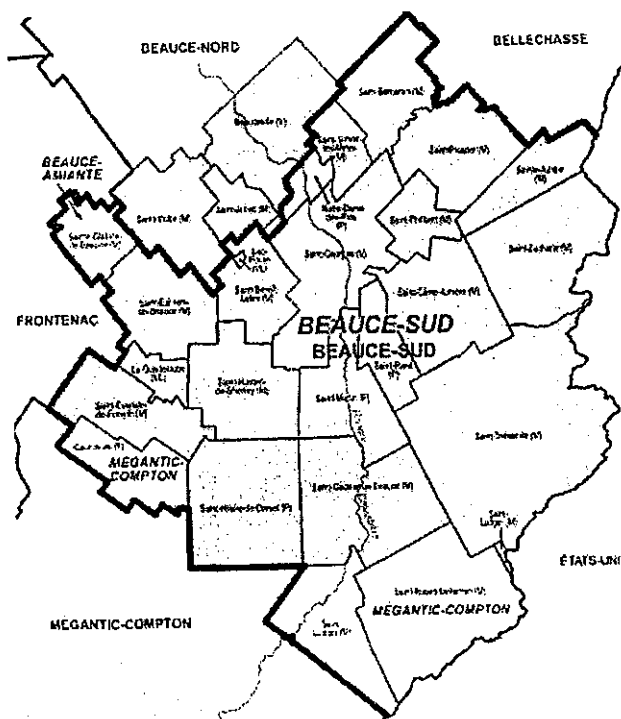
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Annick Lachance	659 Rang 12	Annick Lachance	
Johnny Gilbert	659 Rang 12	Johnny Gilbert	
ALINE BLISSON	659 Rang 12	Aline Blisson	
Yvon Lachance	659 Rang 12	Yvon Lachance	

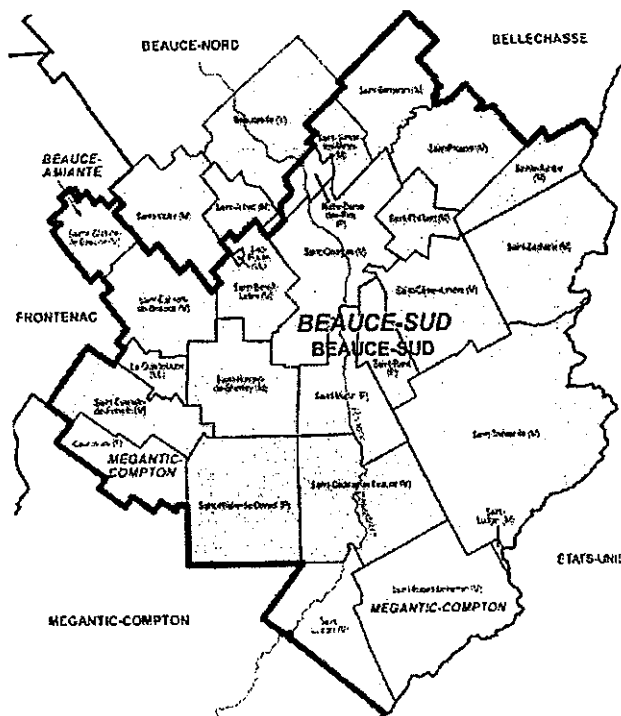
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
BOULIN, GUYLAINE	419 Principale	<i>Guyline Boul</i>	
LECHANCE, PASCAL	419 Principale	<i>Pascal Lechance</i>	

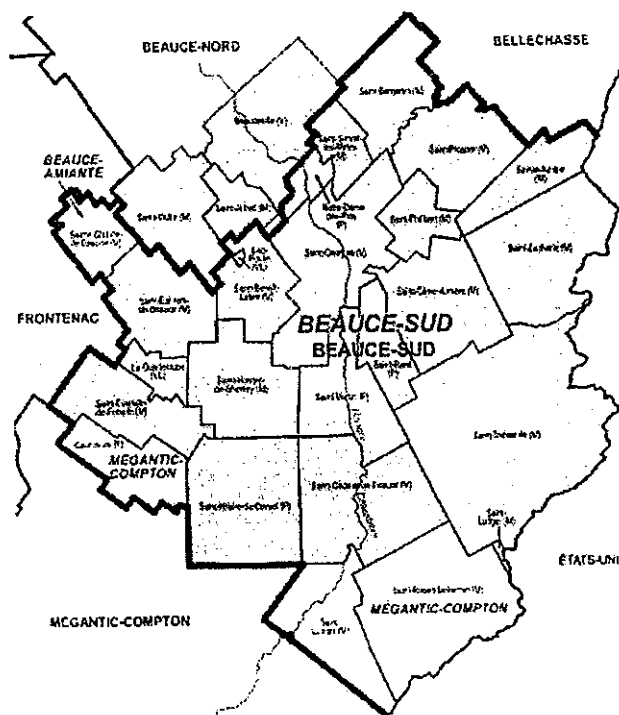
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
QUIRION RENE	515 Principale	Rene Quirion	
LACHANCE RITA	515 Principale	Rita Quirion	
QUIRION LISE	515 PRINCIPAL	Lise Quirion	

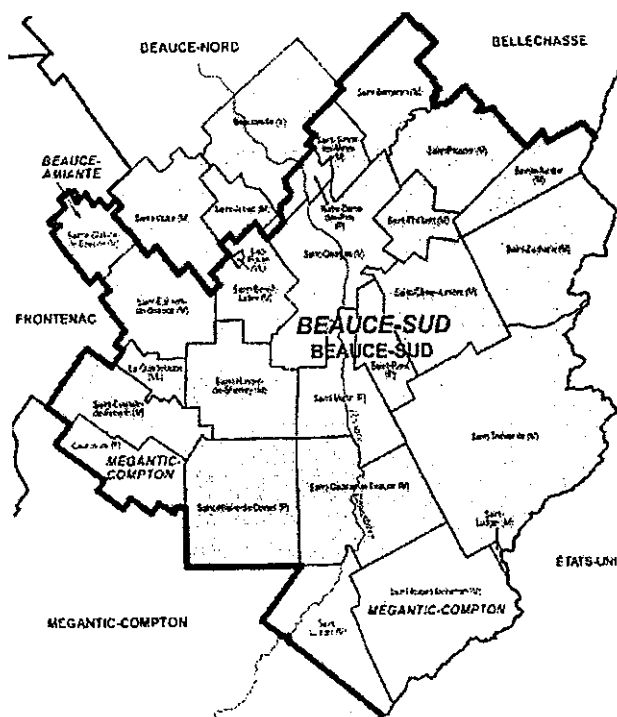
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veuillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
MEACIER Robert	187 Rang 9	Robert Meacier	

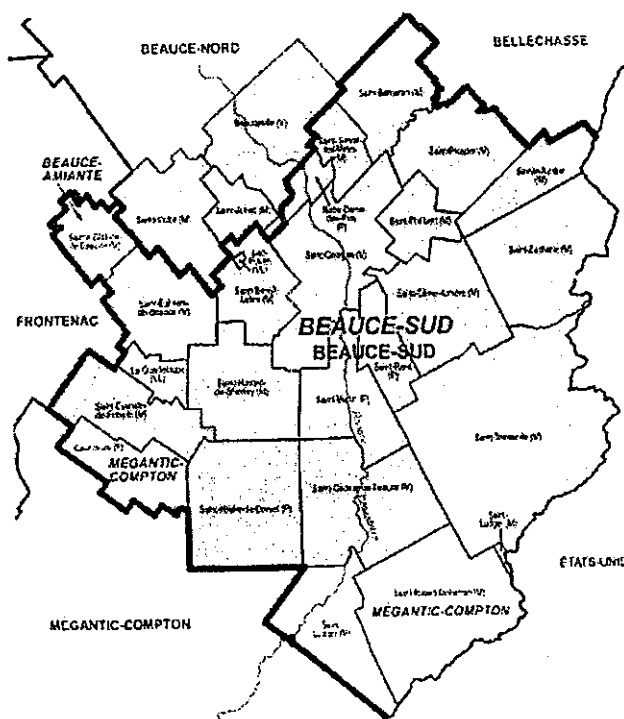
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
MARIN PIERRETTE	187 Rang 9	<i>Pierrette Marin</i>	

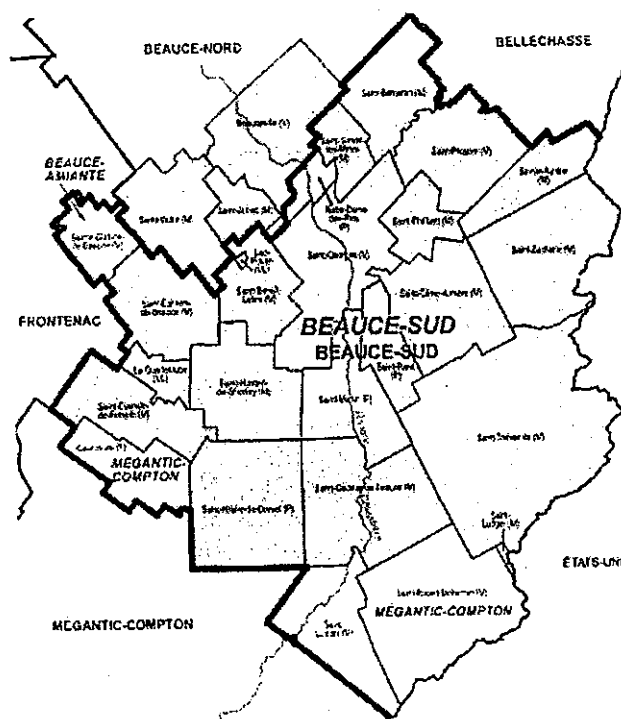
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
<i>Henri Gagné</i>	<i>508 rue principale</i>	<i>Beauce</i>	
<i>Jeannette Lachance</i>	<i>St Robert</i>	<i>Beauce</i>	
<i>Filles</i>	<i>Bellarmin</i>	<i>508 rue principale</i>	
<i>Lagave</i>	<i>St Robert</i>	<i>Beauce</i>	
	<i>Bellarmin</i>	<i>508 rue principale</i>	

Commentaires :

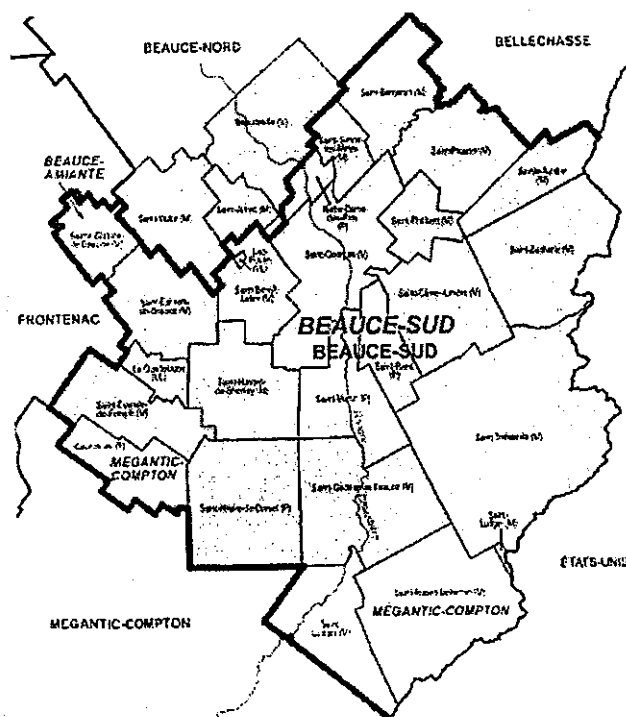
Je désire voter dans Beauce Sud

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veuillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
NADEAU JOANNE VIGNEAULT CLAUDE	5 RUE BALDANCE	Joanne Nadeau Claude Vigneault	

Commentaires :

Je désire rester en Beauce sud Joanne Nadeau

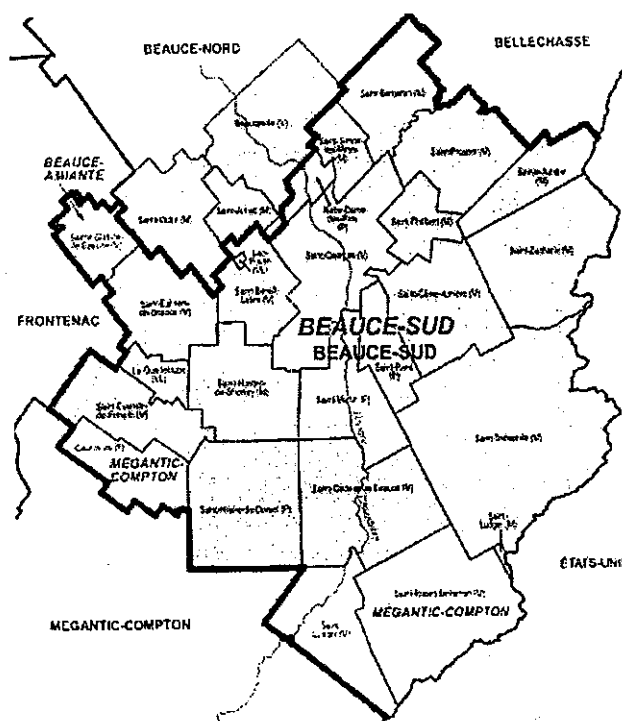
Je veux rester dans Beauce - sud Claude Vigneault

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Rémi Leclerc	130 Rang 9	Rémi Leclerc	
Roxane Leclerc	130 Rang 9	Roxane Leclerc	

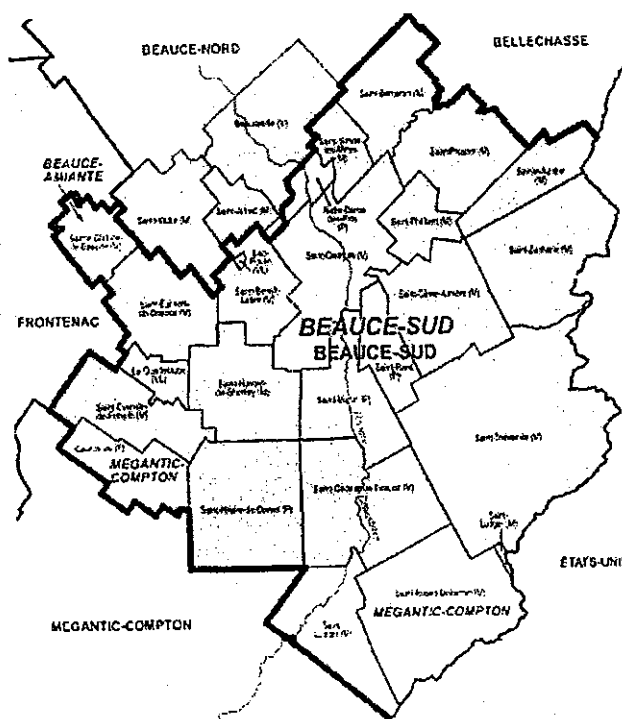
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lachance Laurette	576 PRINCE	Laurette Lachance	

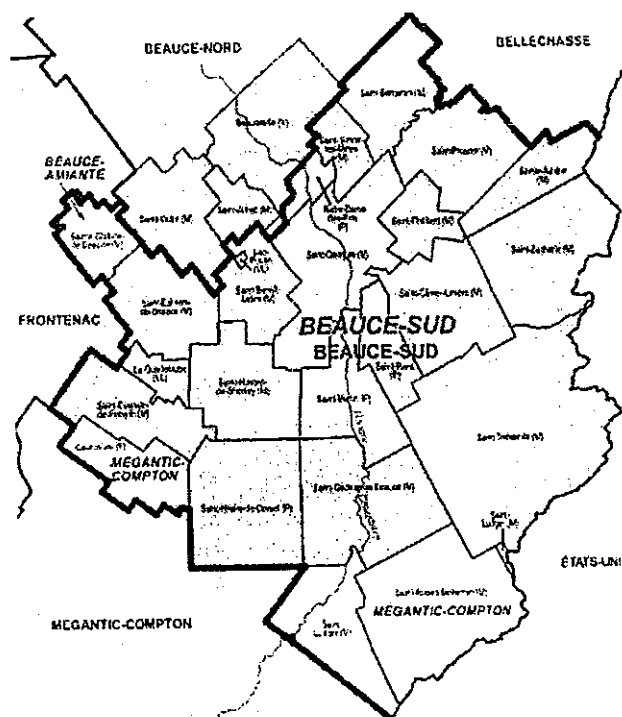
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
<i>Poulin Suzie</i>	<i>578 Prince</i>	<i>Suzie Poulin</i>	
<i>Carrier Marc</i>	<i>578 Prince</i>	<i>Marc Carrier</i>	

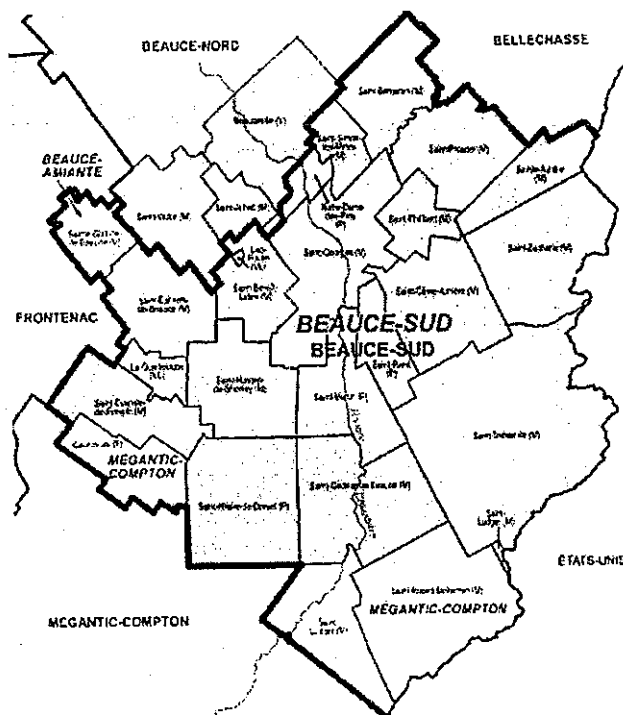
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Tanguay Annie	245, 199 st-Robert Belleville COM250	Annie Tanguay	
	2415 19 ST ROBERT	Annie Tanguay	
LACHANCE PATRICK	BELLARMIN COM250		

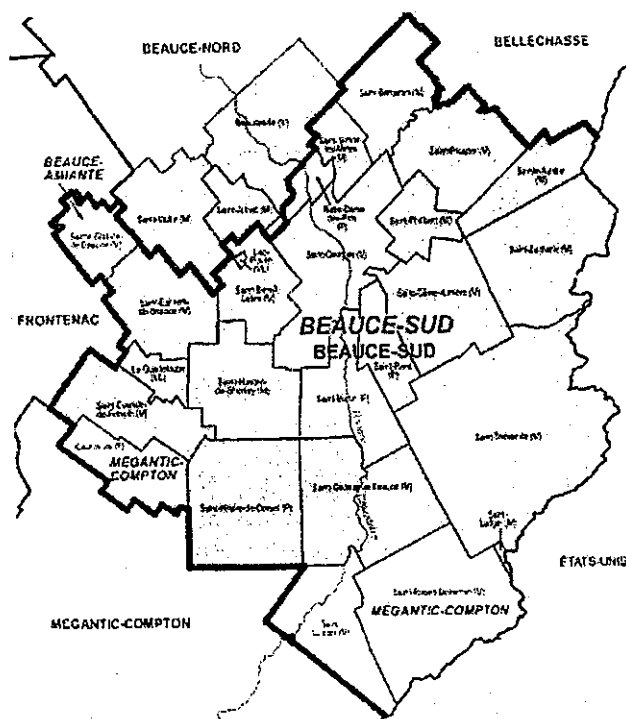
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lillem Nadeau	300 Rang 8	Lillem Nadeau	
	St-Robert		
	Bellarmin		
	Bo m SEO		

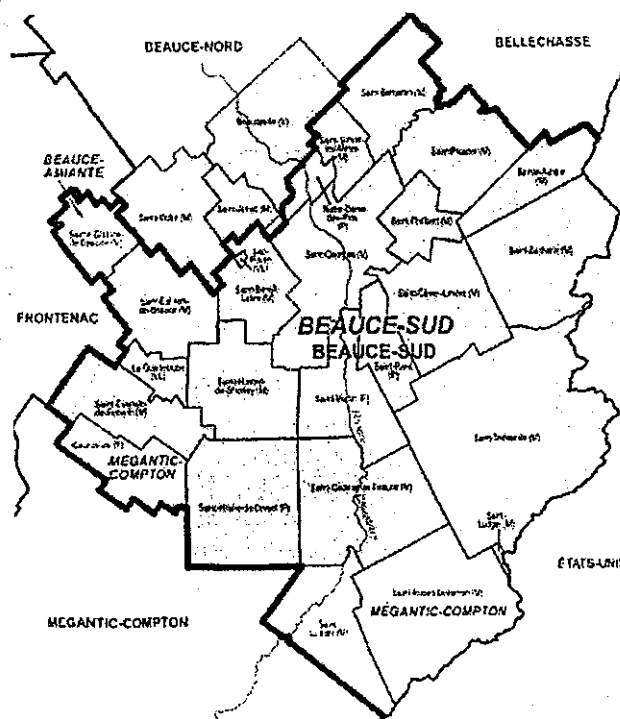
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Alain Nadeau	990 Rang 8	Alain Nadeau	
	St-Robert		
	Bellefleur		
	6071850		

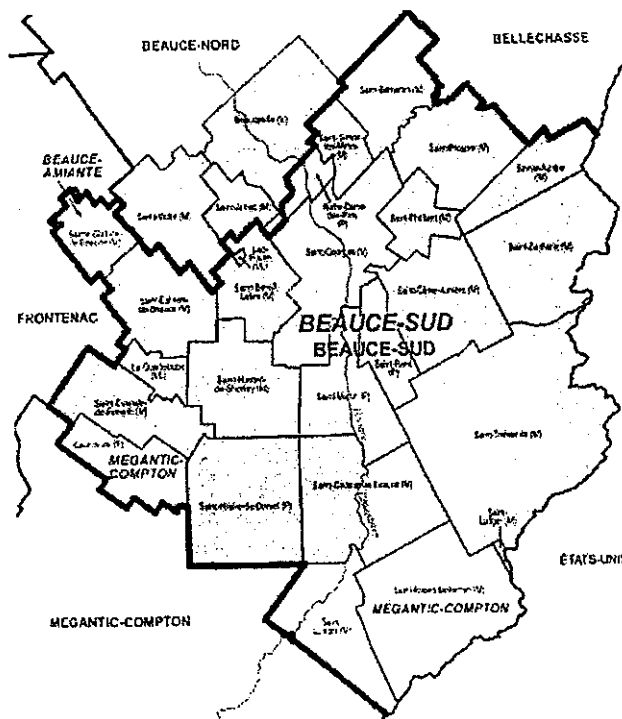
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Millin Lachena	520 rue principal	Millin Lachena	
	St. Robert		
Domet Lachena	520 rue principal	Domet Lachena	
	St Robert		

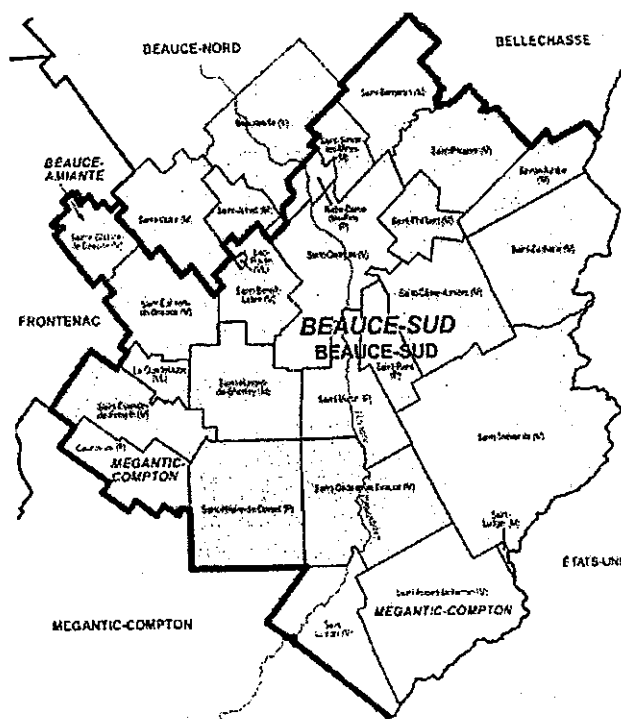
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs; histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Doyon Carole	409 Rue	Carole Doyon	
Doyon Yves	409 Rue	Yves Doyon	
Doyon Serge	409 Rue	Serge Doyon	

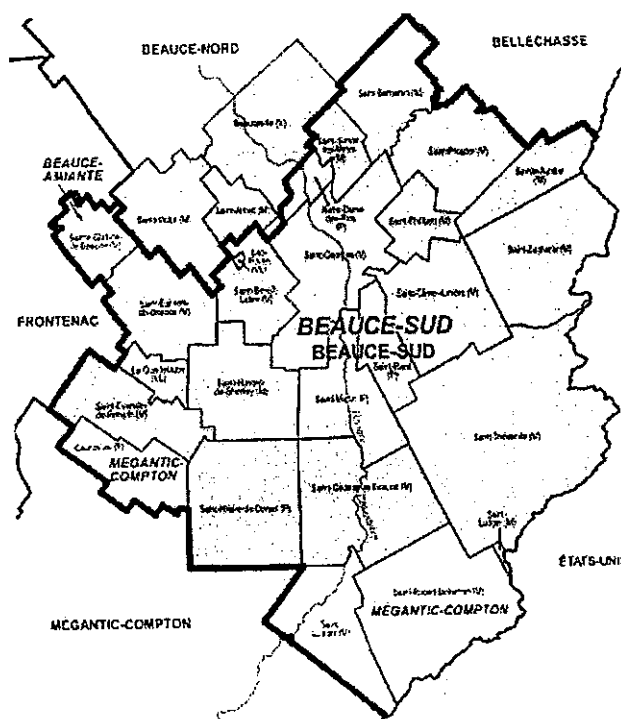
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
SUZANNE AUDET	PRINCIPALE	<i>Suzanne Audet</i>	
GAGNÉ MARCEL	PRINCIPALE	<i>Marcel Gagné</i>	
GAGNÉ LUCIE	PRINCIPALE	<i>Lucie Gagné</i>	
NADEAU ÉMANUEL	PRINCIPALE	<i>Émanuel Nadeau</i>	

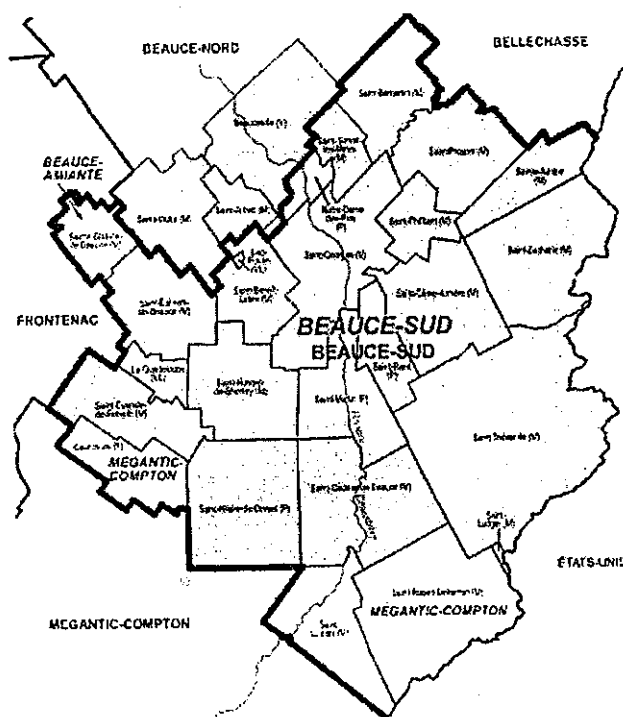
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- 🔑 le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Yves René	6 P Jackson	Yves René	

Commentaires :

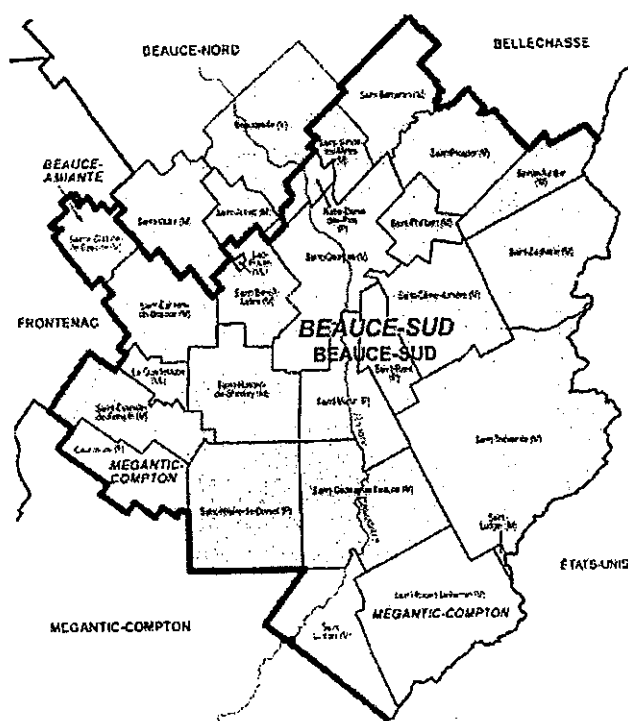
Je veut rester dans Beauce

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
NADEAU CAROLE	123 RANG 11	Carole Nadeau.	
BOISVERT ALAIN	123 RANG 11	Alain Boisvert	

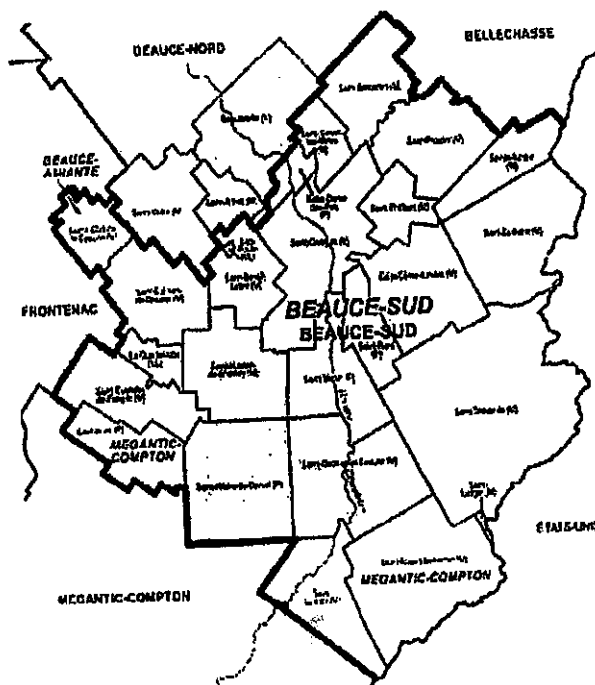
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

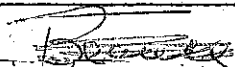
Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LACASSE BRIGITE	10 LACHANCE		
LESSARD BENOIT	10 LACHANCE		
		Brigitte Lacasse	
		Benoit Lessard	

Commentaires :

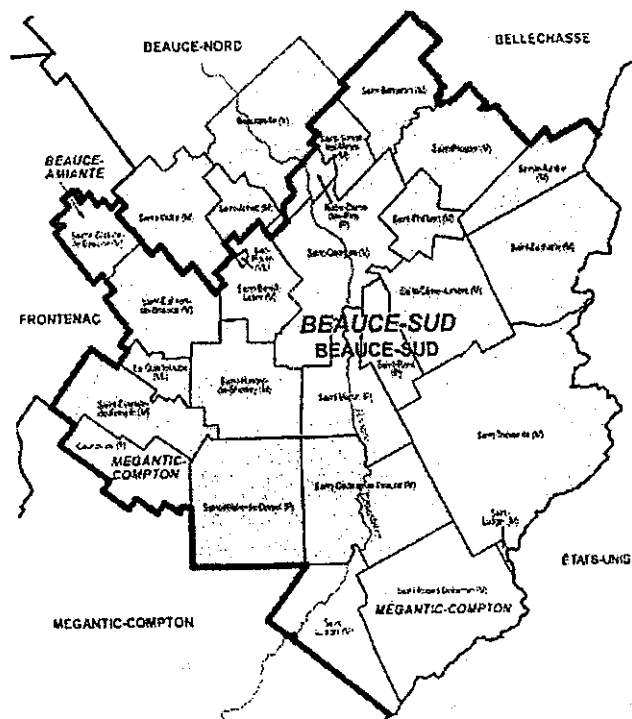
Commentaires :
Rester comme on est -
On est bien correct

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal:
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir *inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.*

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Jean-Paul Lachance	583 rue principale	Jean-Paul Lachance	
Yveline Pichard	583 rue principale	Yveline Pichard	

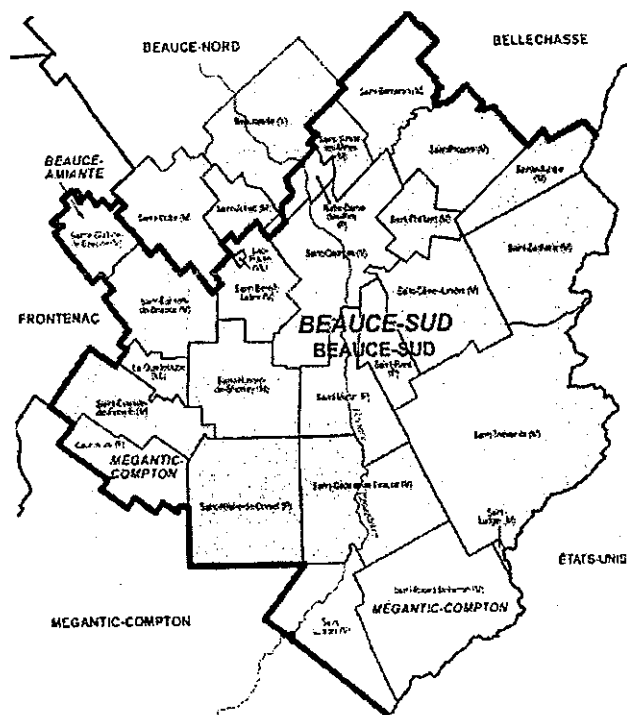
Commentaires :

Vous pouvez :

☒ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☒ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
<i>Fauvin NADVEI</i>	<i>3 Rue Ladrome</i>	<i>Nancy Fauvin</i>	
<i>BOULET ALAIN</i>	<i>3 Rue Ladrome</i>	<i>Alain Boulet</i>	

Commentaires :

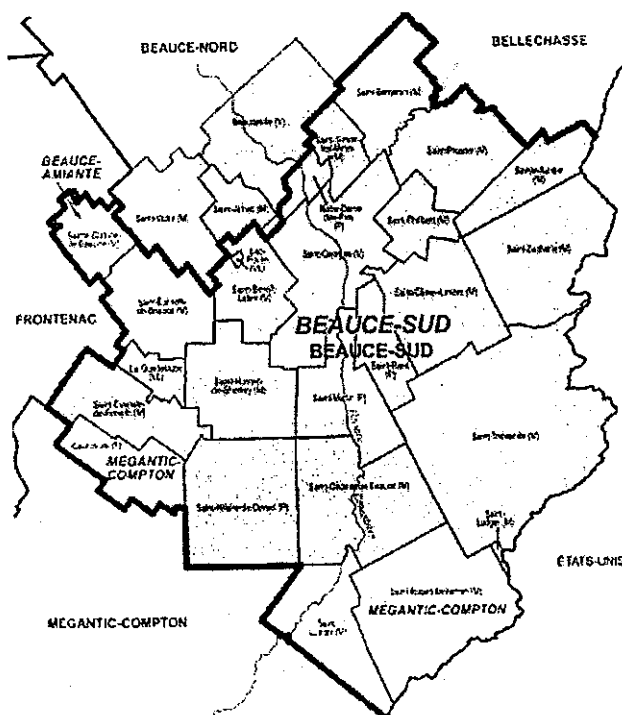
Je veux rester dans la Beauce car c'est de ce côté là que je fais affaire. Nancy Fauvin

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beaupe	Signature Mégantic
LACHANCE MARIO	215 RANG 9	Mario Lachance	
LACHANCE - LISON	215 RANG 9	Lison Lachance	

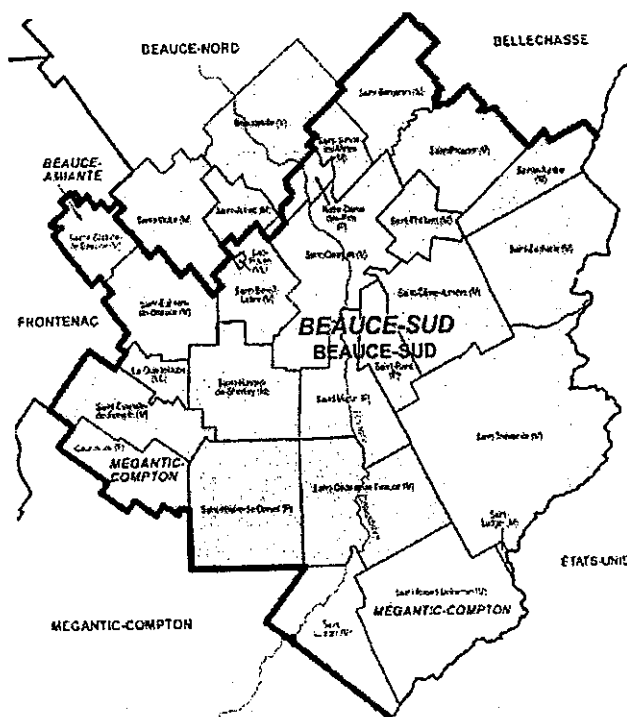
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- 🔩 le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Hubert Sirois	550 principale	Hubert Sirois	
Sylvie Lachance	550 principale	Sylvie Lachance	

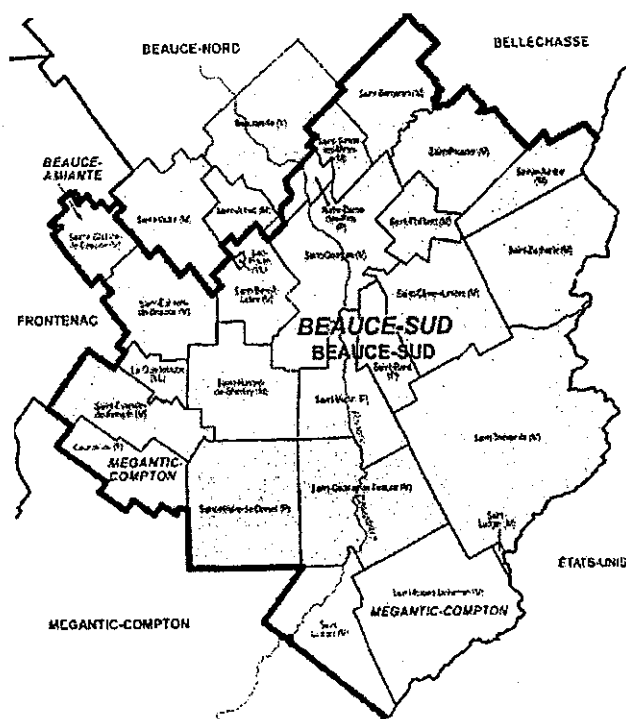
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- 🔧 le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Nadeau Simon	474 rue	X	
	Principal		
	St-Robert		

Commentaires :

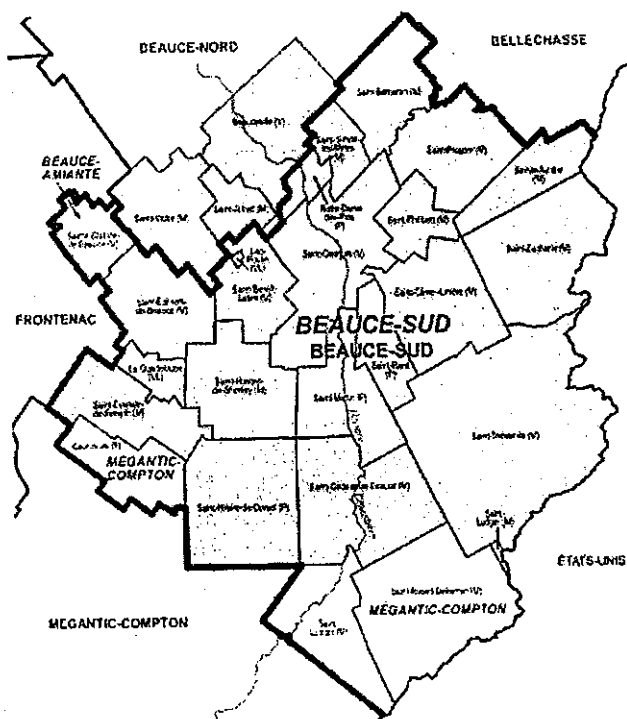
on peut rester dans Beauce sud

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veuillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Boulet Lisiane	177 Bout Rg 11	Lisiane Boulet	

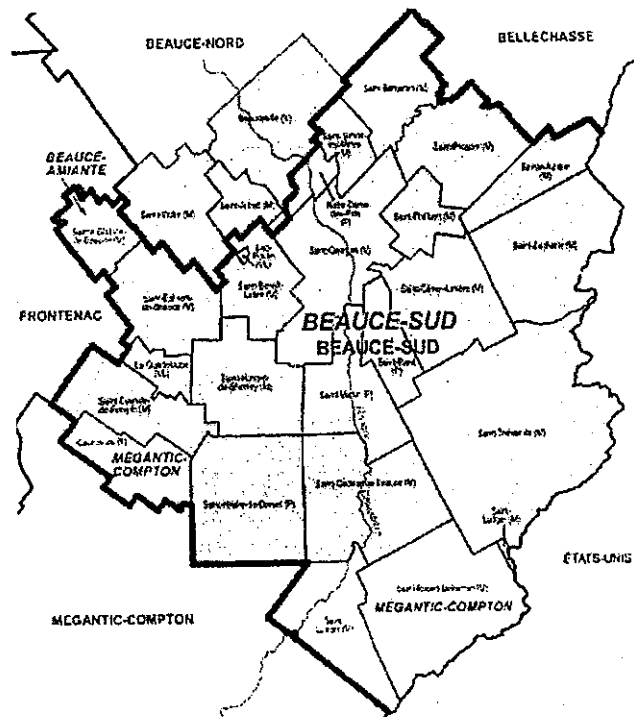
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Michel Gauthier	792 Rang 12	Michel Gauthier	
Rang Boul Gauthier	795 Rang 12	Rang Boul Gauthier	
Dubrey Gauthier	792 rang 12	Dubrey Gauthier	

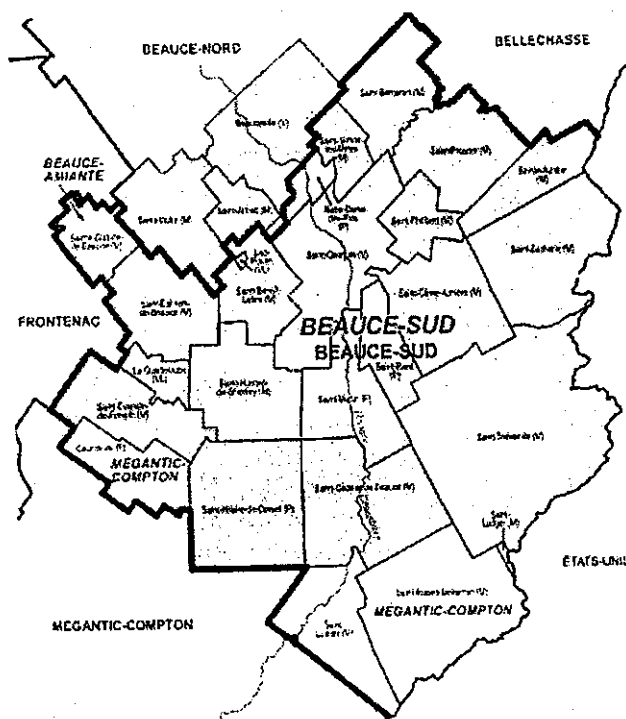
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- Le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
<i>Daniel Beauce</i>	<i>160 Rang 11</i>	<i>Beauce sud</i>	
<i>Hervé Beauce</i>	<i>163 Rang 11</i>	<i>Beauce sud</i>	
<i>François Beauce</i>	<i>163 Rang 11</i>	<i>Beauce sud</i>	
<i>Christine Beauce</i>	<i>163 Rang 11</i>	<i>Beauce sud</i>	
<i>François Beauce</i>	<i>163 Rang 11</i>	<i>Beauce sud</i>	

Commentaires :

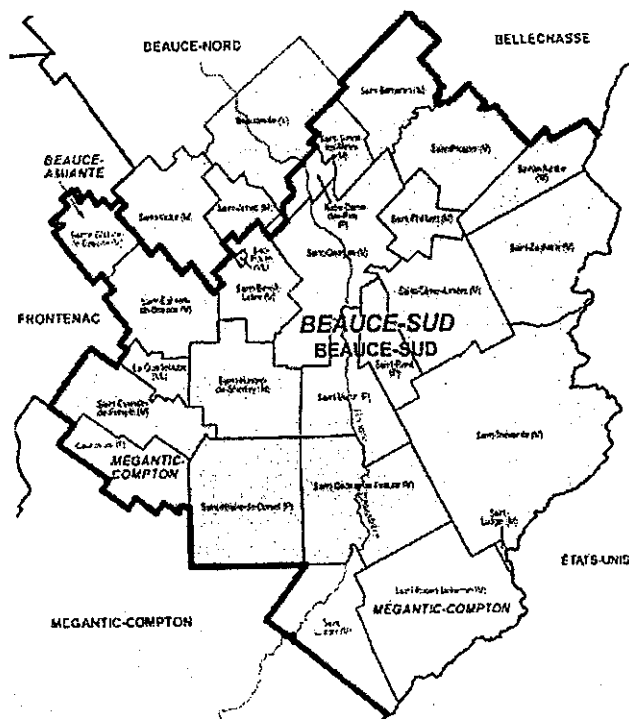
Nous désirons rester comme nous sommes présentement

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lachance Serge	553 ^{re} rue principale	Serge Lachance	
Lachance Nadia	553 ^{re} rue principale	Nadia Lachance	

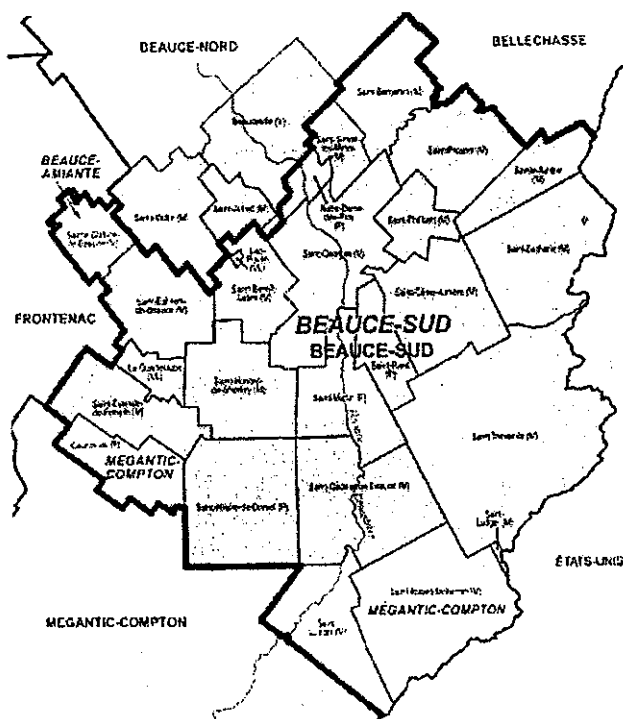
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Nadeau Andrée	14 Lachance	Andrée Nadeau	
Nadeau Jean-Luc	14 Lachance	Jean-Luc Nadeau	

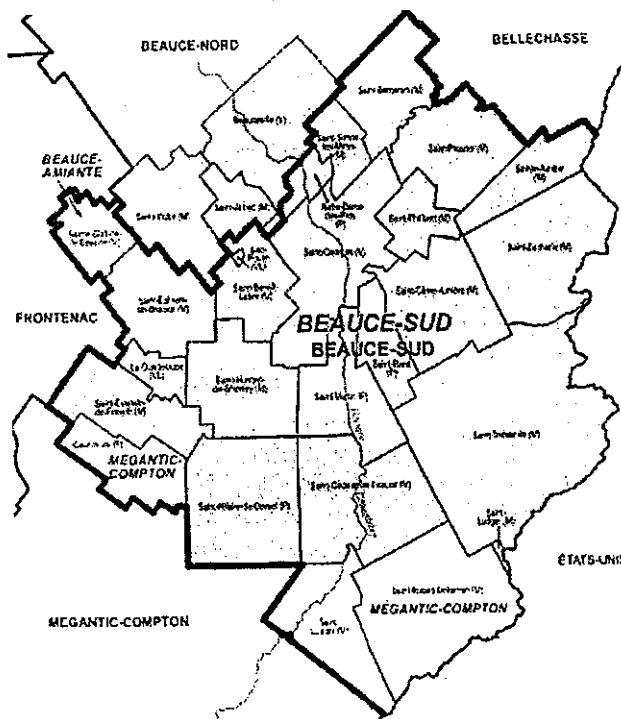
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lachance Marion	71 Rang 11	Marion Lachance	
Beaudoin Serge	71 Rang 11	Serge Beaudoin	
Lachance-Beaudoin David	71 Rang 11		

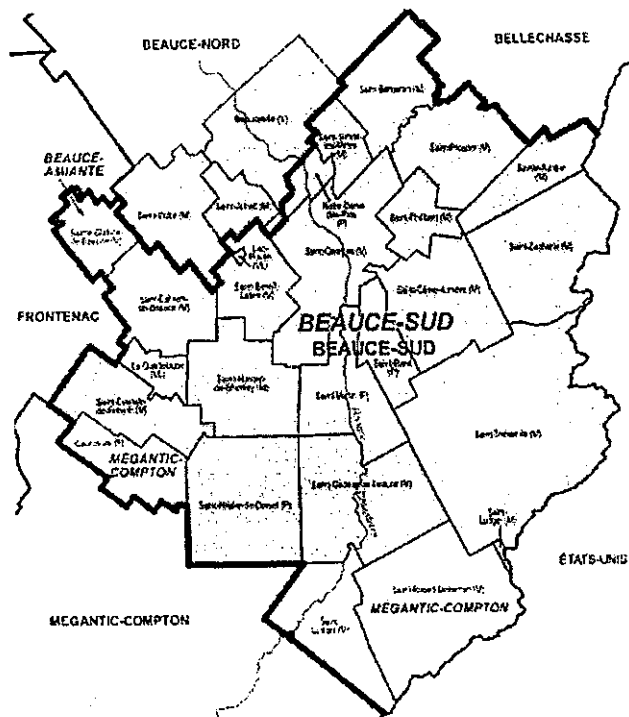
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec).

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
RANCOUR YVONNE 75 RANSEAU		BEAUCE	

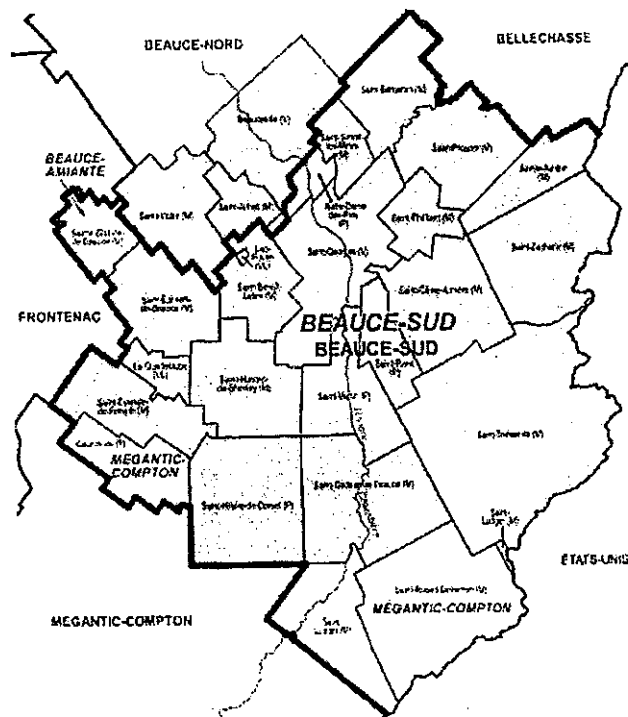
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
BOULET RENEALD	710 RANG 12	BEAUCÉ	

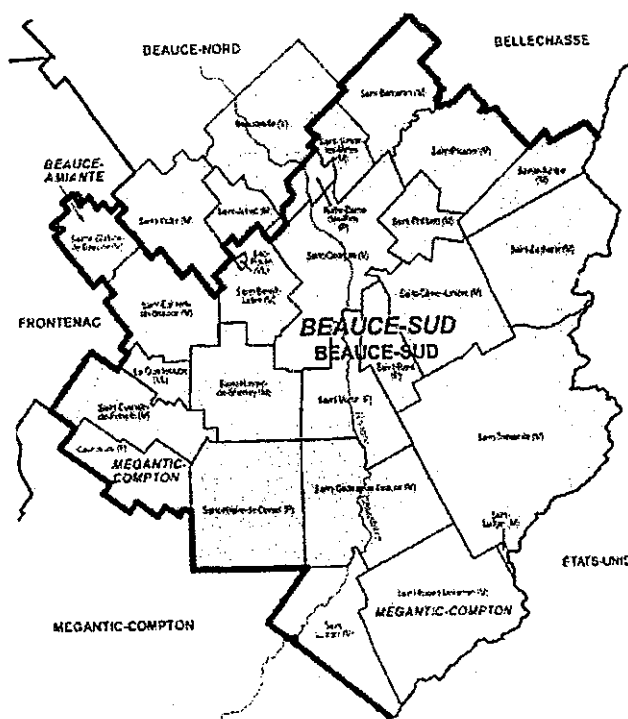
Commentaires :

Vous pouvez :

- 📞 le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LAPORTE, JULIE	25 LACHANCE	Julie Laporte	
BRENIER CÉDRIC	25 LACHANCE	Cédric Brenier	

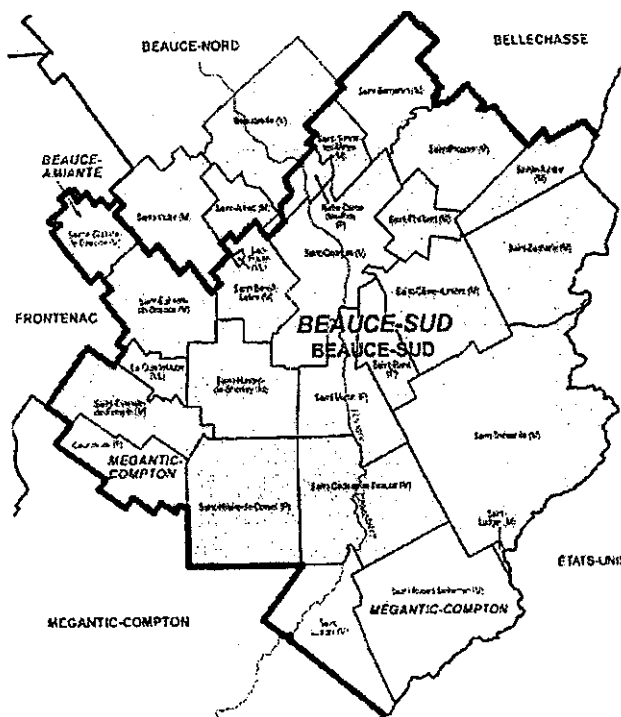
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

À cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LACHANCE GILLES	410 PRINCIPALE	<i>Gilles Lachance</i>	

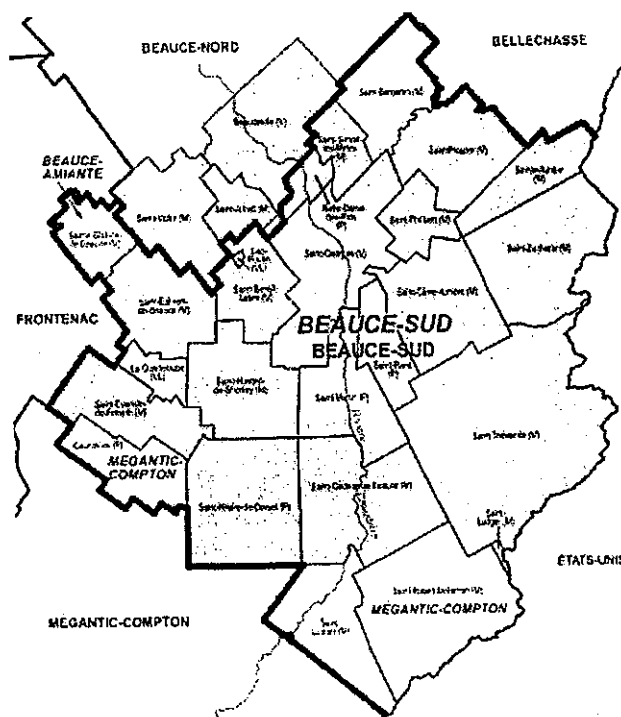
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LACHANCE JASMIN	1 RUE ARMAND	Jasmin Lachance	
COGNÉ LOUISE	2 rue Armand	Louise Cogné	

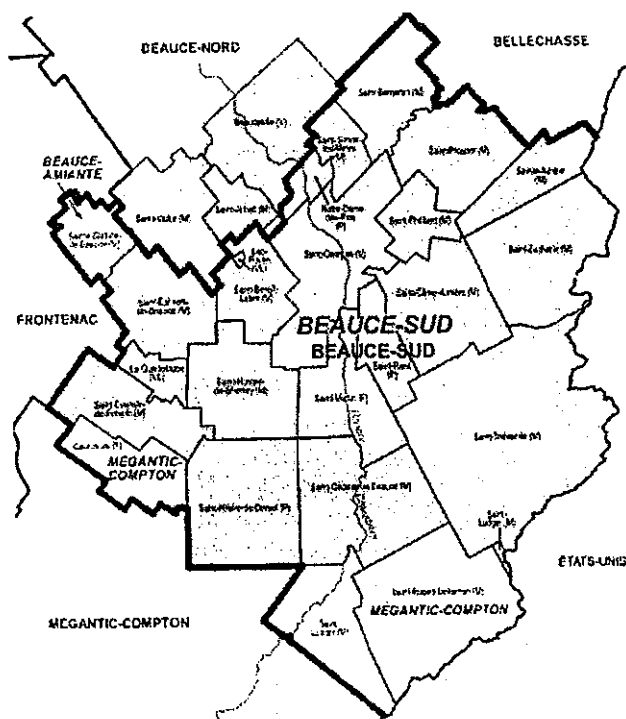
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- 🌀 le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Jean-Louis ^{Mégantic}	Rang 9	Beauce	
Claire Doyon	Rang 9	Beauce	
Alexis Nadeau	Rc. 99	Beauce	
Mathias Nadeau	Rang 9	Beauce	

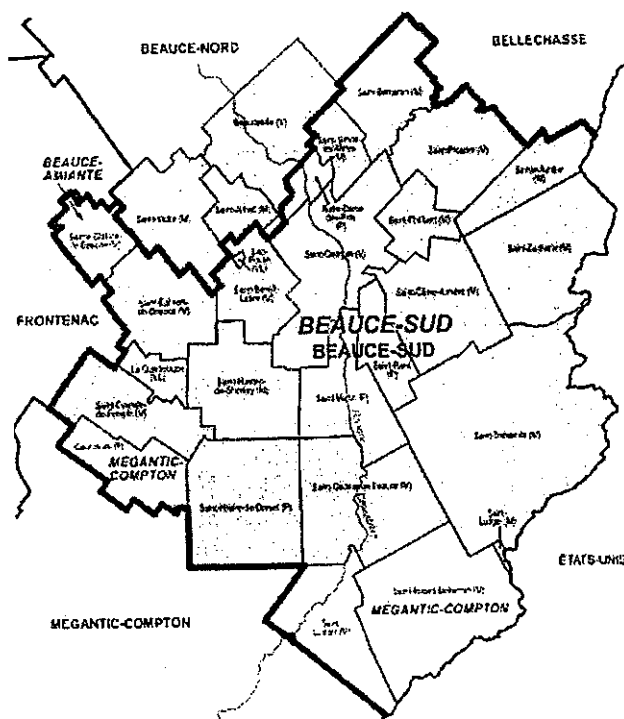
Commentaires :

Mais ~~peu~~ nous affaire en Beauce
mais allons pas vers Megantic

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)
- ☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.
-  BEAUC

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Morisy marcel	08	Beauce Sud	
Villeureux Guillaume	08	Beauce Sud	

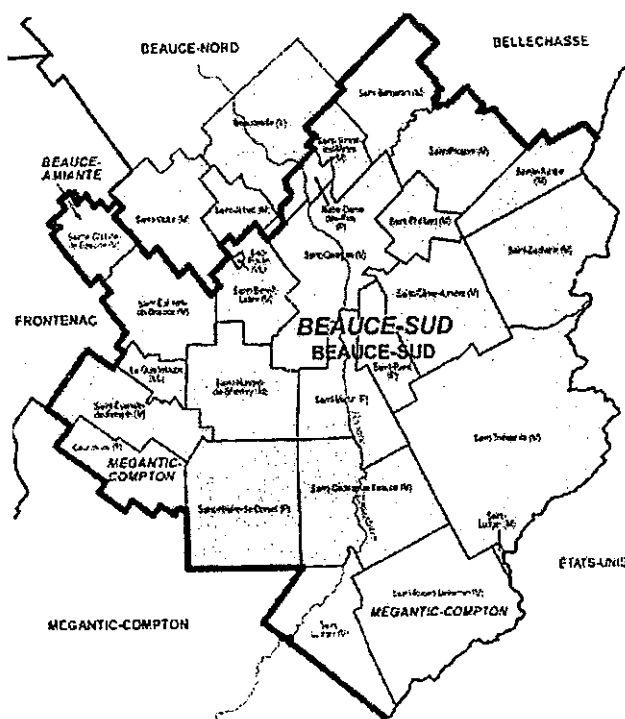
Commentaires :

Nos commission sont toujours a St Georges
Nos affaires sont toujours fait a St Georges

Vous pouvez :

- ☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
 582-3235 (Alimentation MI-RO)
- ☉ le déposer au bureau municipal
 Alimentation MI-RO
 Caisse populaire St-Robert
 Garage Adrien Nadeau inc.
- 
- BEAUC

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LESCOMB Denys	Rang 11	<i>[Signature]</i>	
LACHANCE GINA	Rang 11	<i>[Signature]</i>	

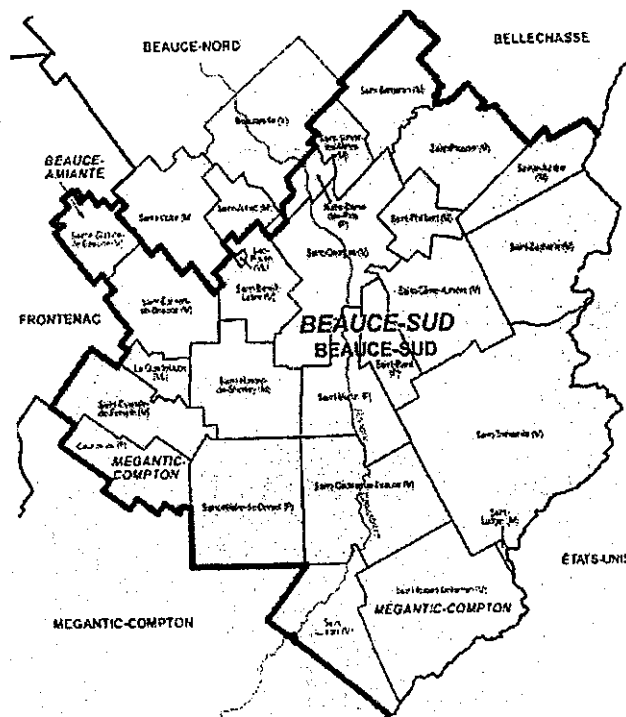
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Brousseau Lise	23 Rue Lachance	Lise Brousseau	
Rodriguez Wendy	23 Rue Lachance	Wendy Rodriguez	
Paul Rodrigue	23 Rue Lachance	Paul Rodrigue	

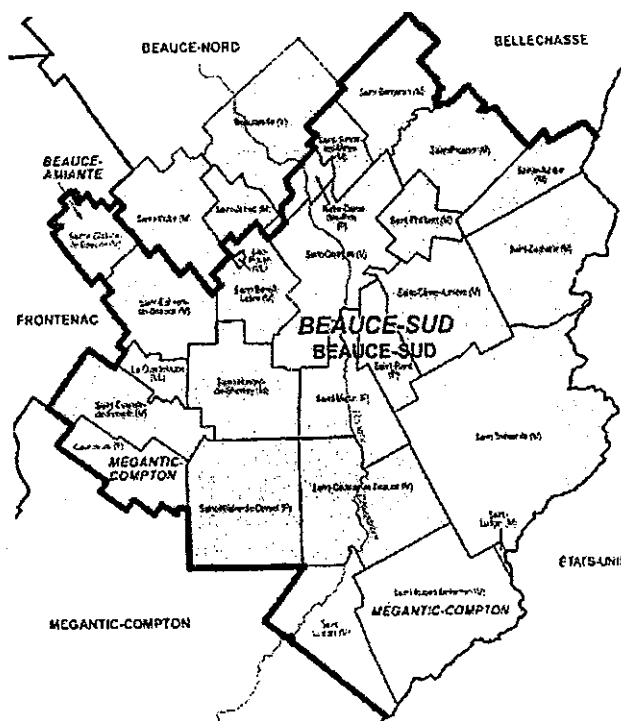
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° - rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
MAHEUX NICOLE	50 Rang 9	Nicole Mahoux	
JEAN-ROLAND LACHANCE-	50 Rang 9	J. R. Lachance	

Commentaires :

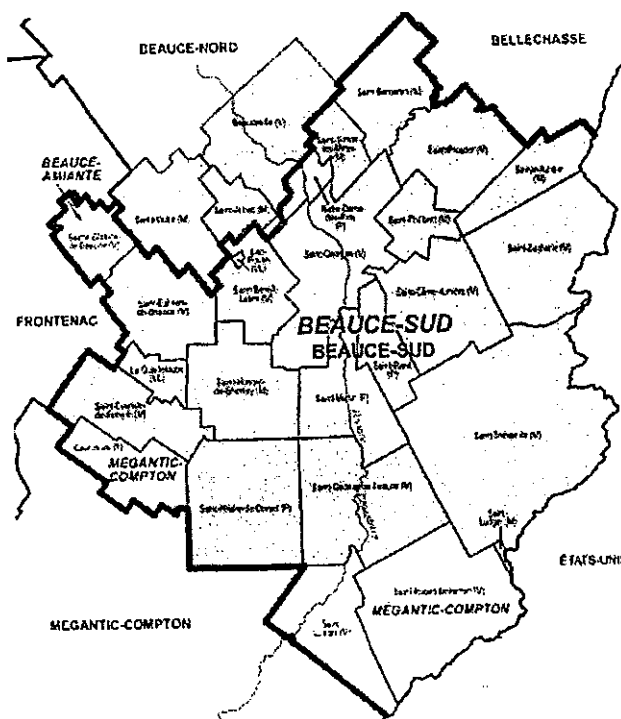
Je pense qu'on est déjà suffisamment dépossédé au moins
j'espère qu'on ne tentera pas de nous enlever notre
appartenance de beauceron qui nous est si chère.

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lachance Dany	568 Principale	Dany Lachance	
Busque Edith	568 Principale	Edith Busque	

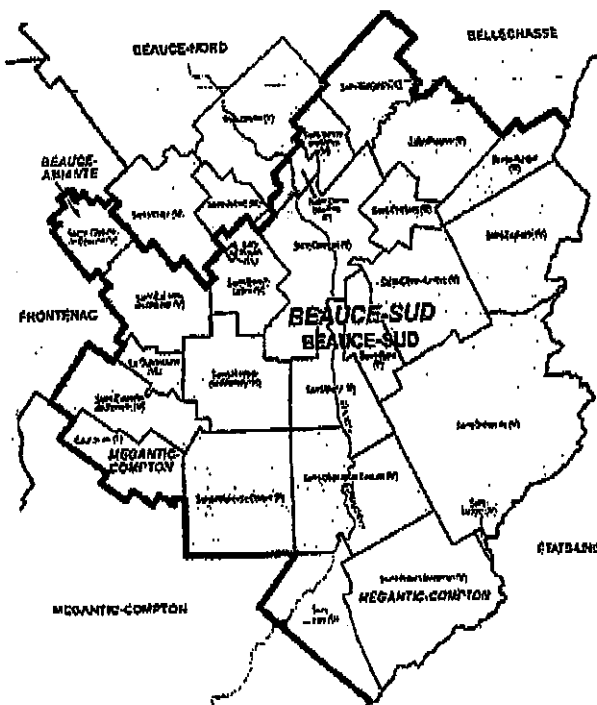
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
<i>Domin</i>			
<i>Elisa</i>	<i>Rang 8</i>	<i>Elisa Damin</i>	
<i>350 Rang 8</i>			
<i>St Robert</i>			
<i>et Beauce sud.</i>			

Commentaires :

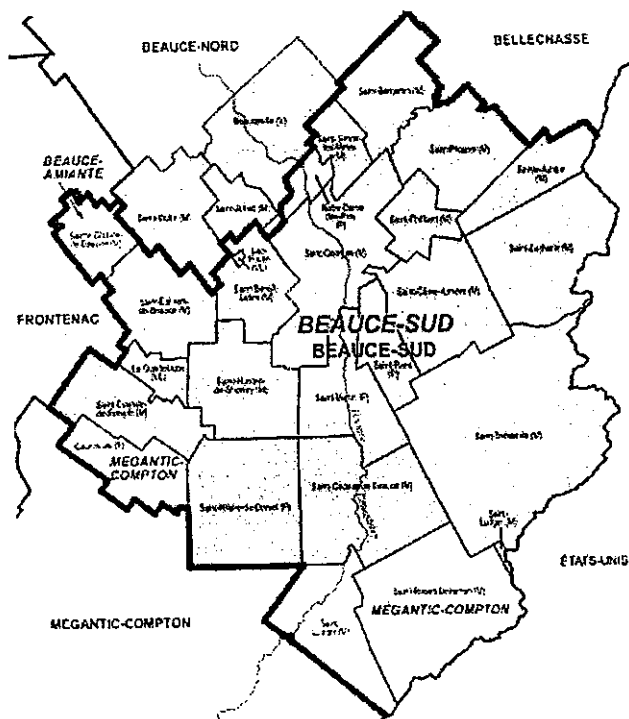
moi je vis toujours dans Beauce Sud.

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lesclomb Goylaine	7 des Loisirs	Goylaine Lesclomb	
Lachance Franck	7 des Loisirs 3	Franck Lachance	

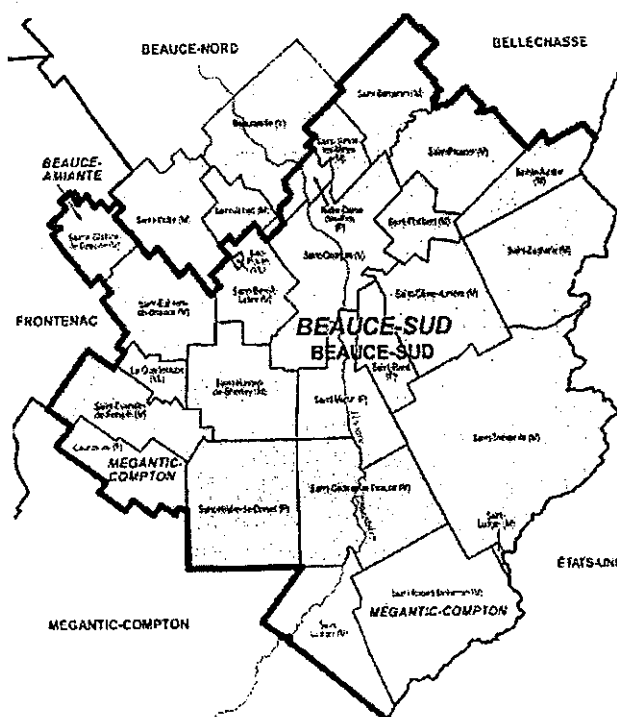
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
EMILE LACHANCE	563 PRINCIPALE	Emile Lachance	
LACHANCE GRENIER ELIETTE	563 PRINCIPALE	Eliette Grenier Lachance	
GRENIER JEAN-CLAUDE	555 PRINCIPALE	Jean-Claude Grenier	
SIROIS GRENIER LUCILLE	555 PRINCIPALE	Lucille Siros Grenier	

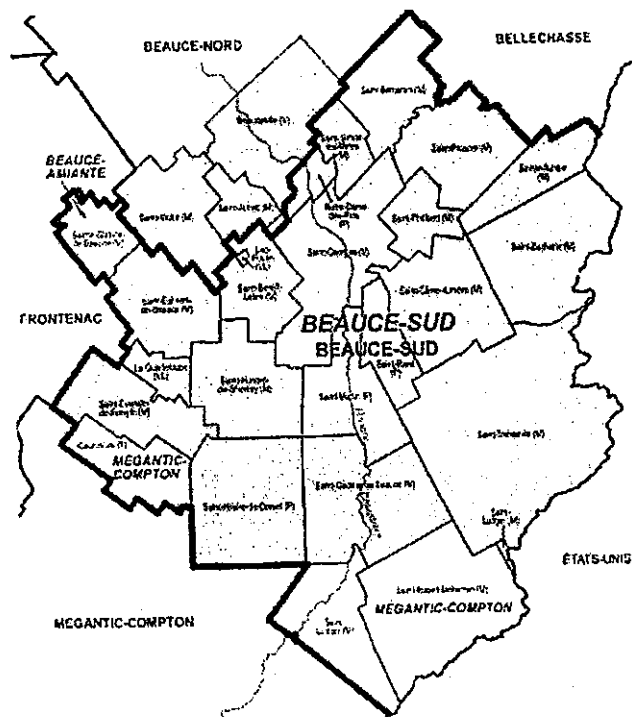
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veuillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Rami Drouin	880 Rang 12	X	
Marcelle Lachance	880 Rang 12	X	
Josée Lachance	546 Rue princ.	X	
Suzanne Lapierre	546 Rue princ	X	
Francine Lachance	546 RUE PRINC	X	

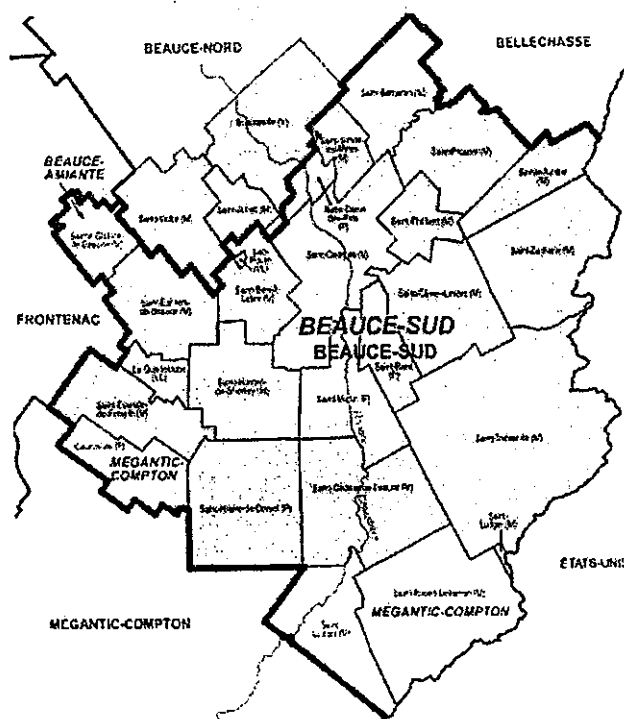
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lachance Angèle	540 Rue principale	Angèle Lachance	
LACHANCE CLAUDE	540 rue principale	Claude Lachance	
LACHANCE René	761 Rang 12	René Lachance	
YVONNE LACHANCE	540 Rue principale	Yvonne Lachance	

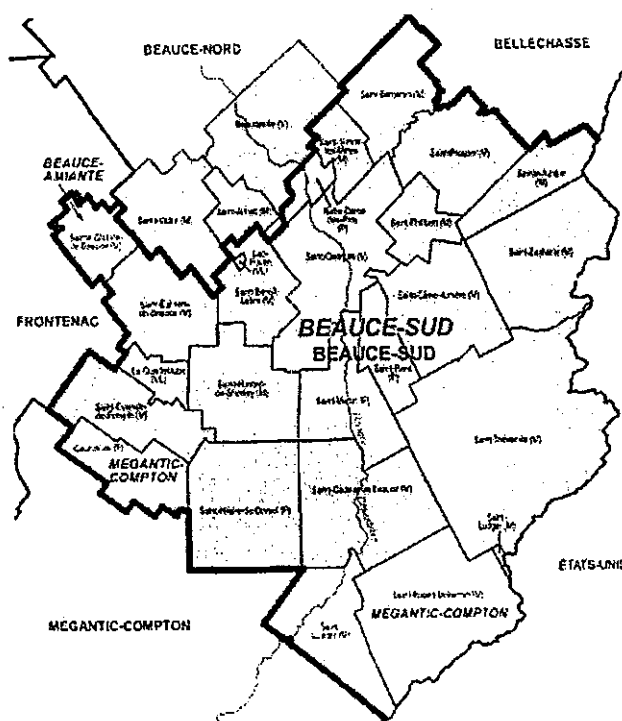
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue, à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veuillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
QUIRION STEVE	493	Steve Quirion	
NADEAU LISE	493	Lise Nadeau	
QUIRION VALÉRIE	493	Valérie Quirion	
QUIRION MARTIN	493	Martin Quirion	
QUIRION ÉRIC	493	Eric Quirion	

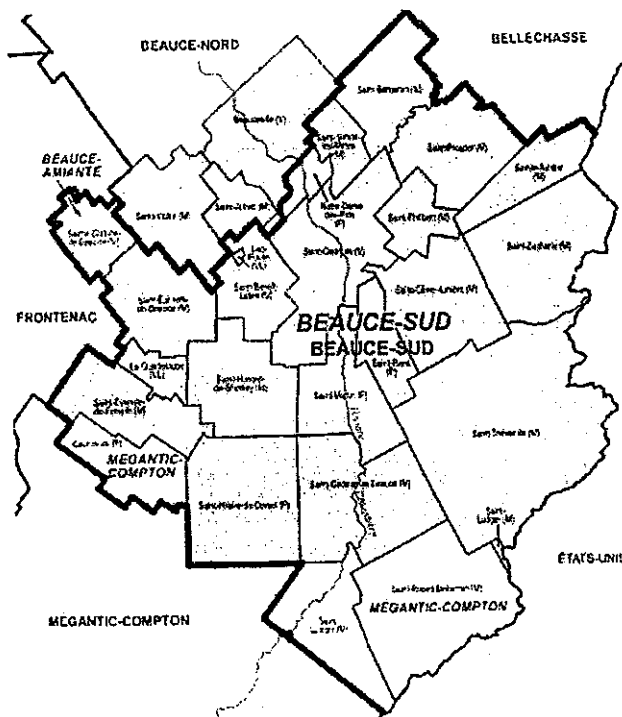
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- 🌀 le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Jadeau Véronique	498 Principale	Véronique Jadeau	
Pépin Josée	498 Principale	Josée Pépin	

Commentaires :

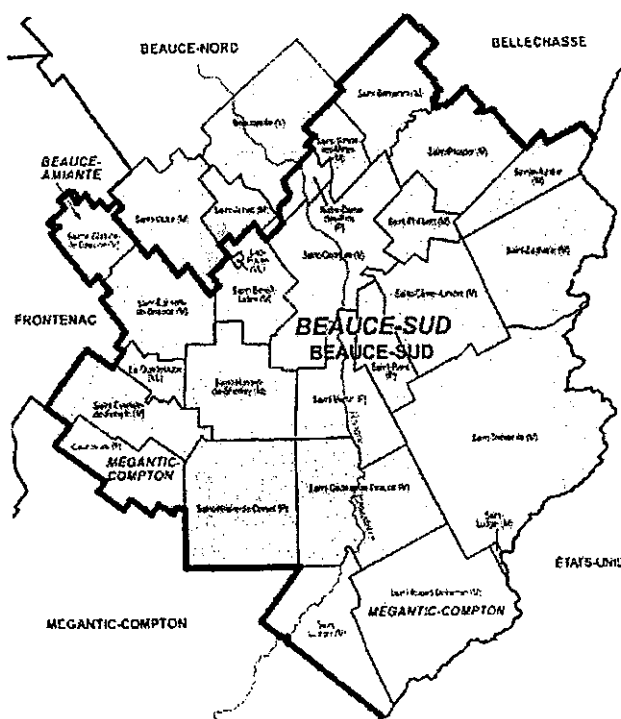
Je rente m'acheter dans le beau Sud

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- 🌀 le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
SIMON LACHANCE	402 PRINCIPALE	<i>Simon Lachance</i>	
Ginette Busque	402 Principale	<i>Ginette Busque</i>	

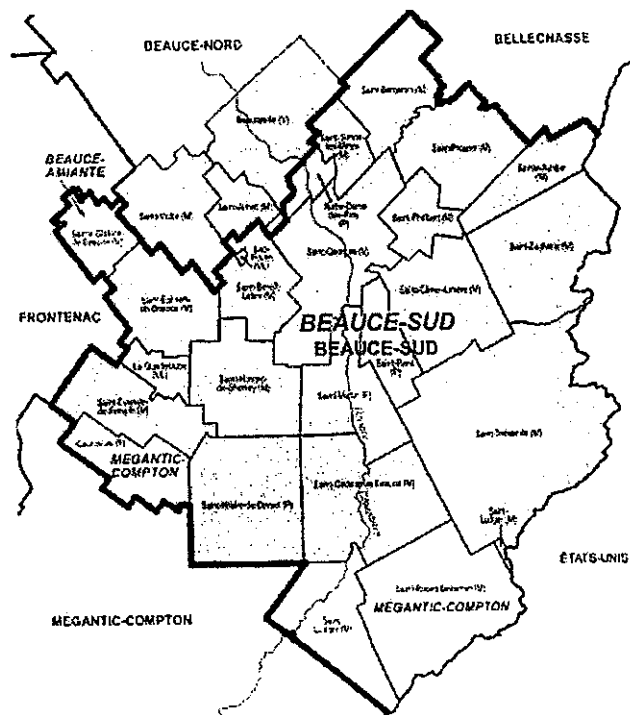
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

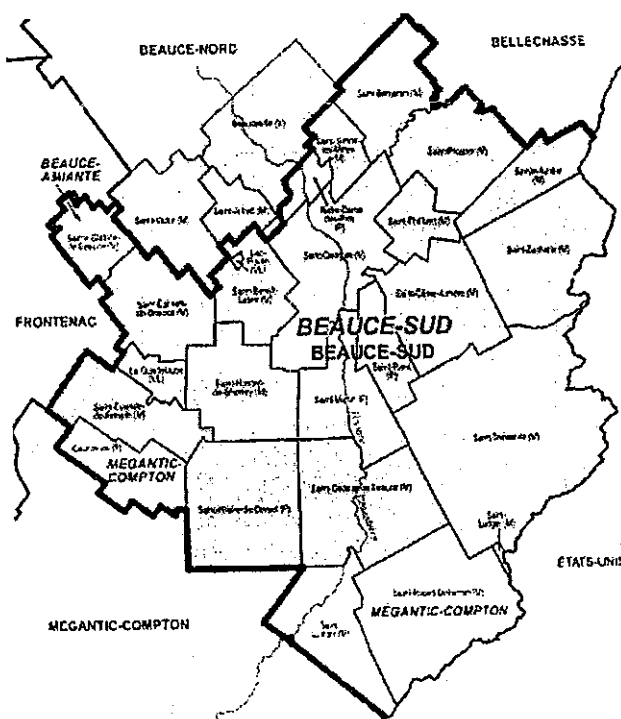
Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Giroux Ferdinand	15 rang 9	Ferdinand Giroux	
Poulin Ghislaine	15 rang 9	Ghislaine Poulin	

Commentaires :

Vous pouvez :

-  le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
 582-3235 (Alimentation MI-RO)
-  le déposer au bureau municipal
 Alimentation MI-RO
 Caisse populaire St-Robert
 Garage Adrien Nadeau inc.
- 
- BEAUX

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
GRENIER, OUI	85- RANG -11- ^{Petit}	BEAUCE	
Boulet		Boulet	
Boulet Eliane	85 rang Petit 11	Eliane Boulet	

Commentaires :

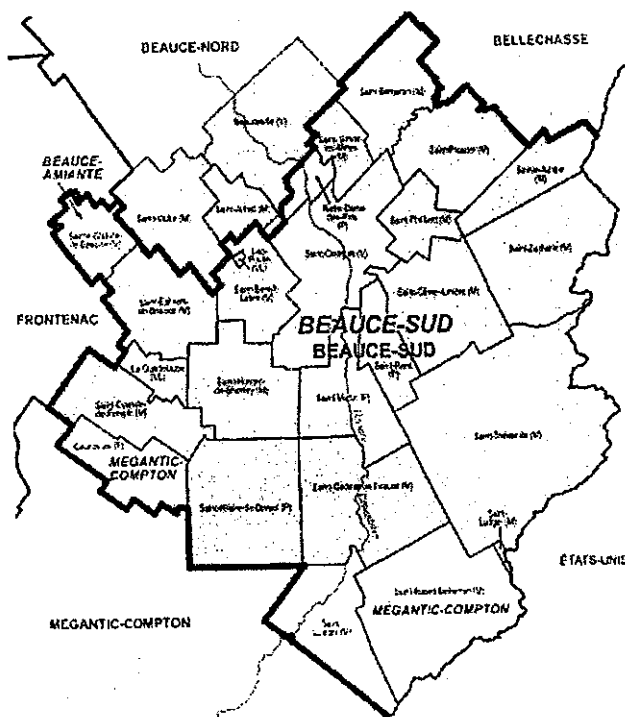
Je desise restz dans la Beauce

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
<i>André Bouché</i>	<i>338. Rang 9</i>	<i>Beauce-Sud</i>	
<i>Jurison</i>	<i>St. Robert</i>		
<i>Mme Marthe</i>	<i>Bellhormin</i>	<i>Beauce-Sud.</i>	
<i>Hugne</i>	<i>Québec</i>		
	<i>GOM. 2 EO</i>		

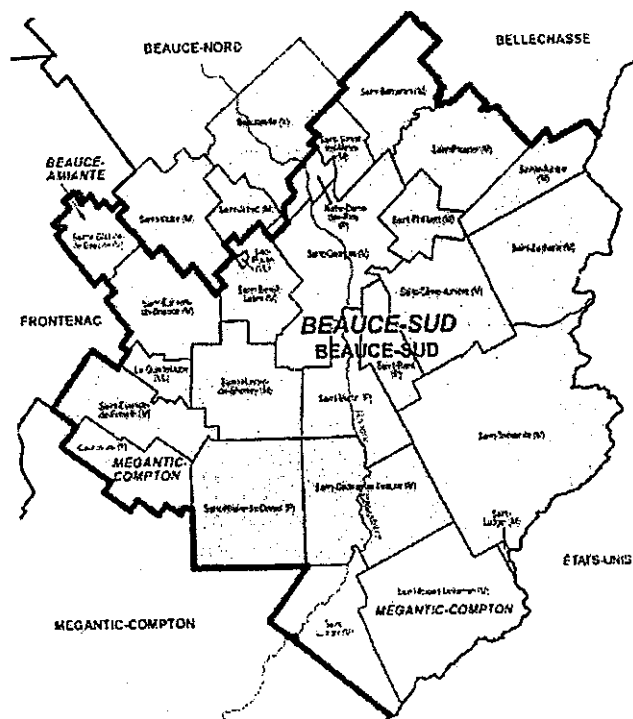
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Houde Sylvie	789 Rang 12		Sylvie Houde
cote michel	" "		michel cote
cote Remy	" "		Remy Cote

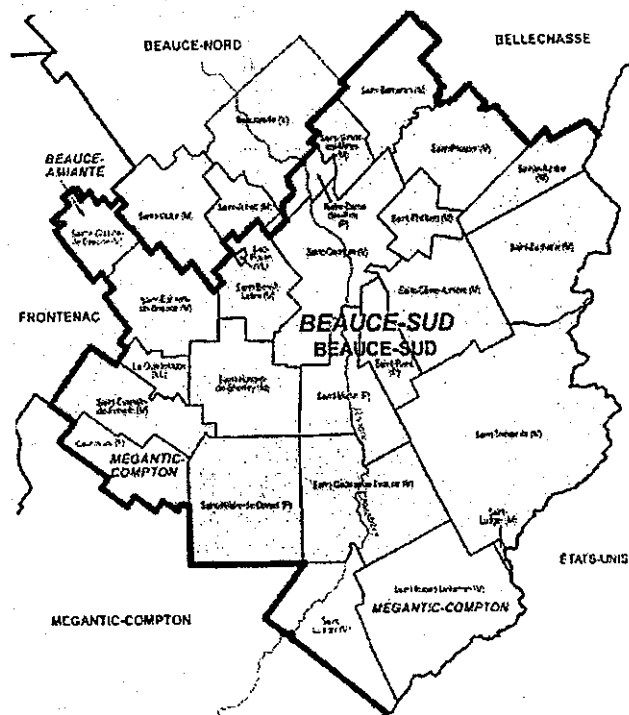
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lachance Lucienne	170 Rg 8	Lucienne Lachance	
Boulin Valérie	170 Rg 8	Valérie Boulin	
Poulin Yves	170 Rg 8	Yves Poulin	

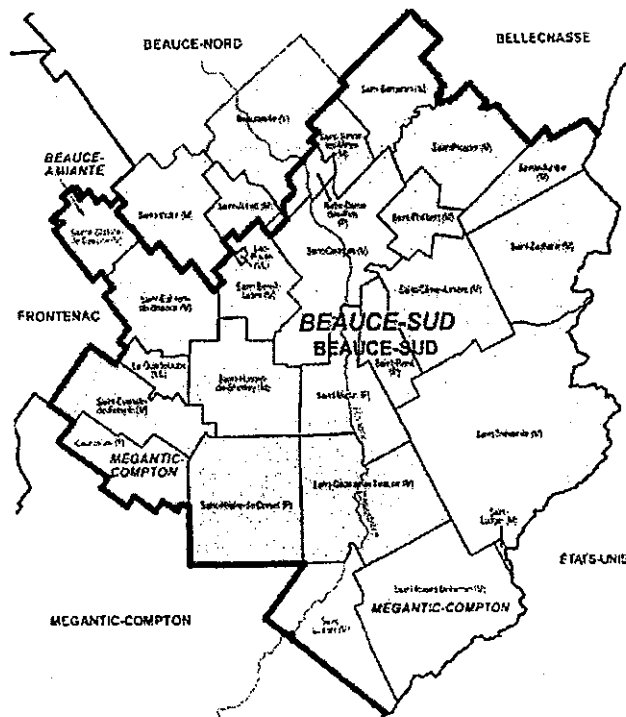
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
POULIN JEAN	607 RANG 12	Jean Poulin	

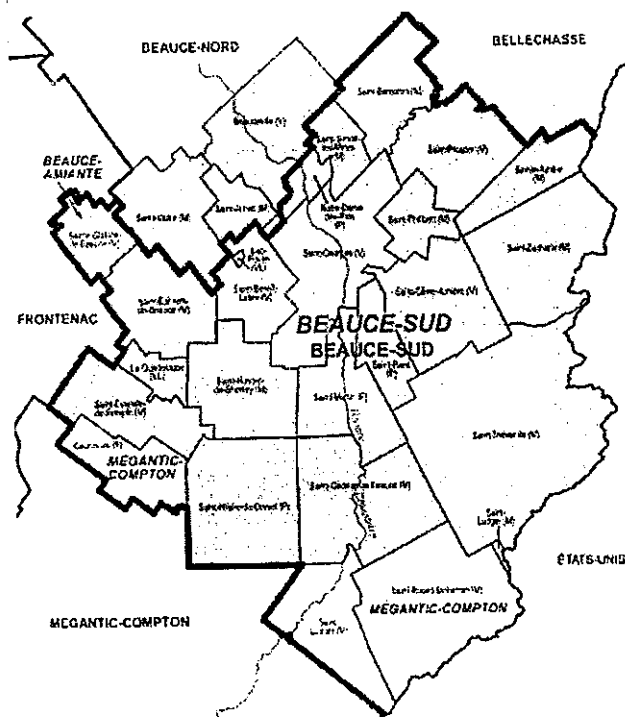
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veuillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lachance Sylvia	495 Principale	Beauce	
Lachance Rictor	495 Principale	Beauce	

Commentaires :

Commentaires :

Je veux rester dans la Beauce. *Sepha Lalonde*

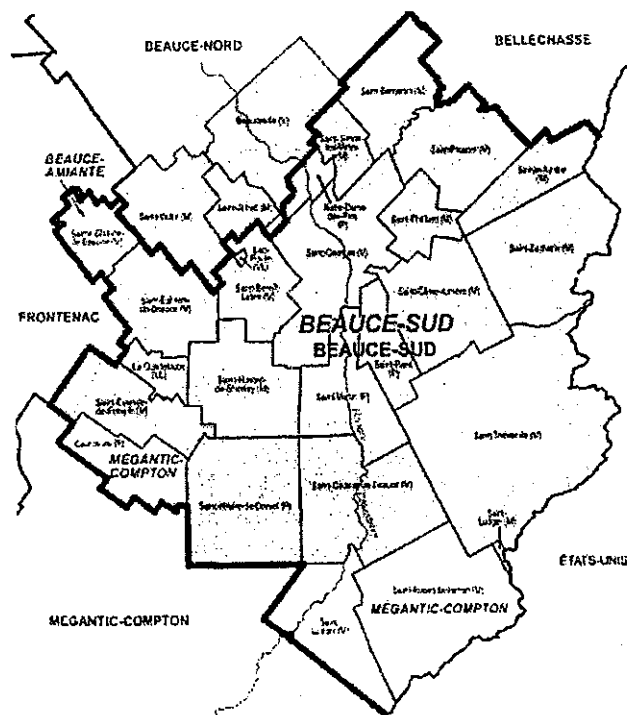
Je veux rester dans la Beauce. *Rita Lalonde*

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- 🌀 le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LACHANCE GRENIER BÉBIANE	400 PRINC.	Bébé Lachance	
GRENIER ROBERT	400 PRINC.	Robert Grenier	
Grenier Carl	400 princ.	Carl Grenier	
GRENIER LUCAS	400 PRINC.	Lucas Grenier	

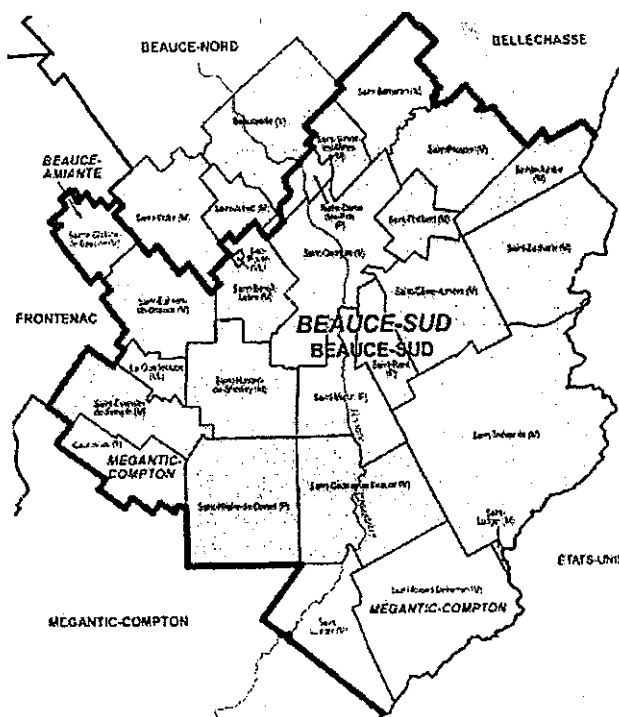
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lucette Gauthier	610 Rang 12	Beauce	
Fernand Buisson	R 12	Beauce	

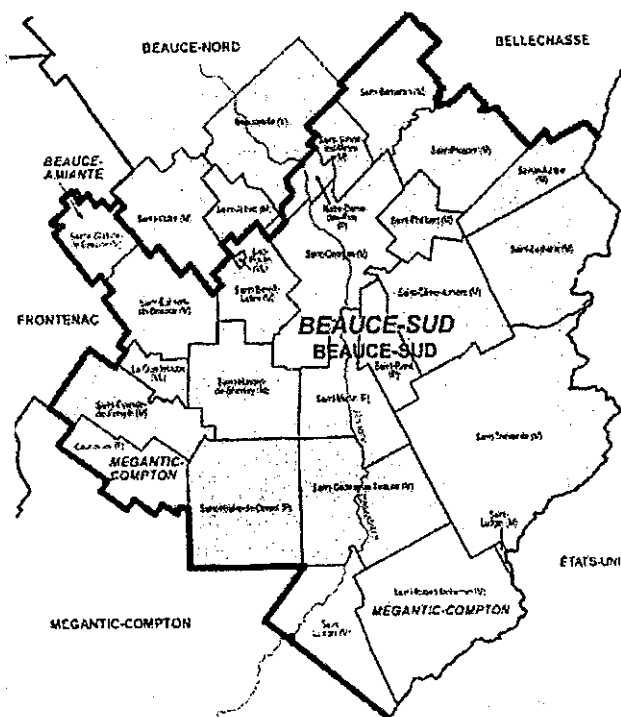
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
HEBERT RENÉ	260 RANG 11	<i>René Hébert</i>	
LESCOMB SUZANNE	260 RANG 11	<i>Suzanne Lescomb</i>	

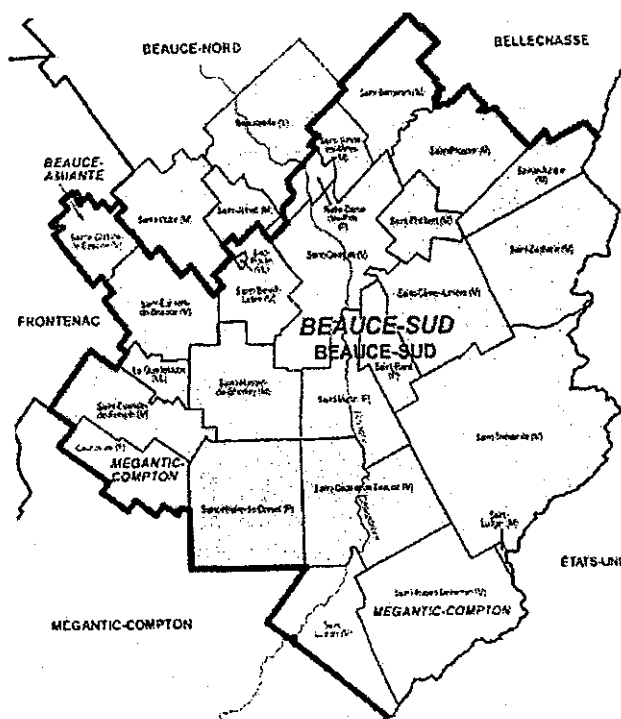
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Joséand Nadeau	Rang 11	Nadeau Joséand	

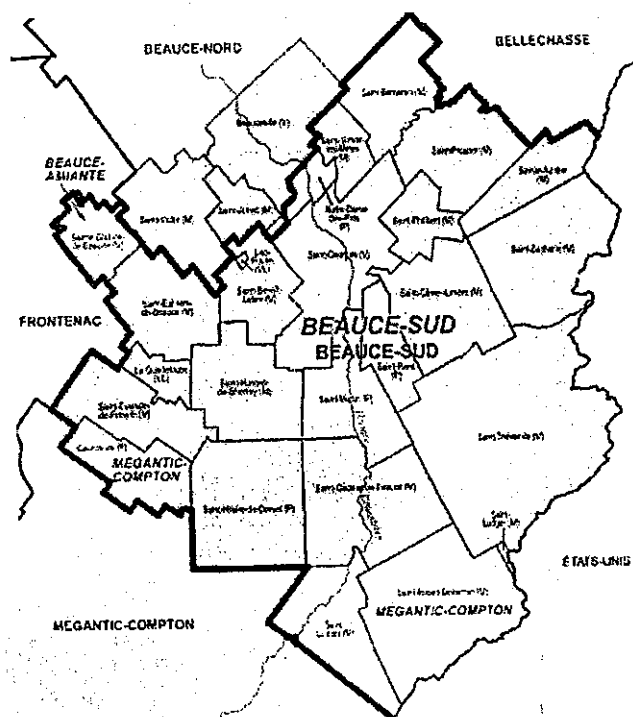
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LACHARRE DANIELLE	756 Rang #12	Danielle Lacharre	
Dulac Daniel	756 Rang #12	Daniel Dulac	

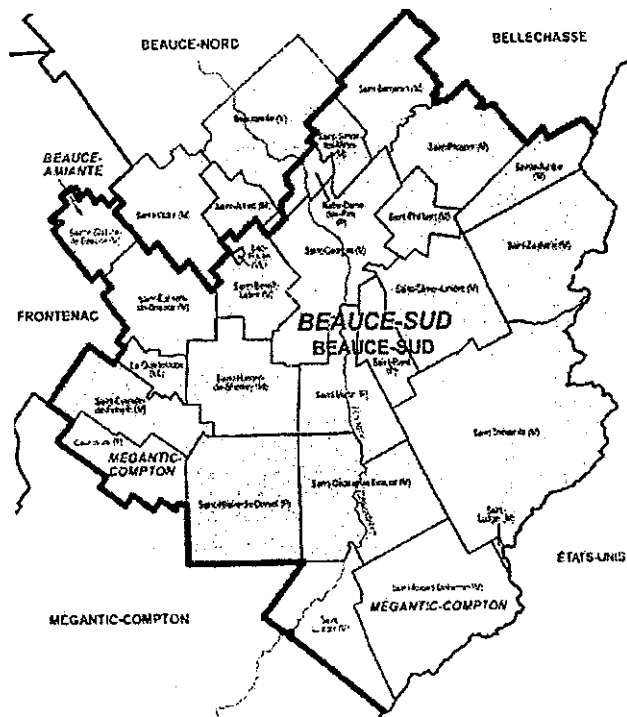
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lachance Rosine	379 rue principale	Rosine Lachance	
Lesourd Jacques	379 rue principale	Jacques Lesourd	
Lachance Hugues	389 rue principale	Hugues Lachance	
Blanchet Chantelle	306 rue principale	Chantelle Lachance	

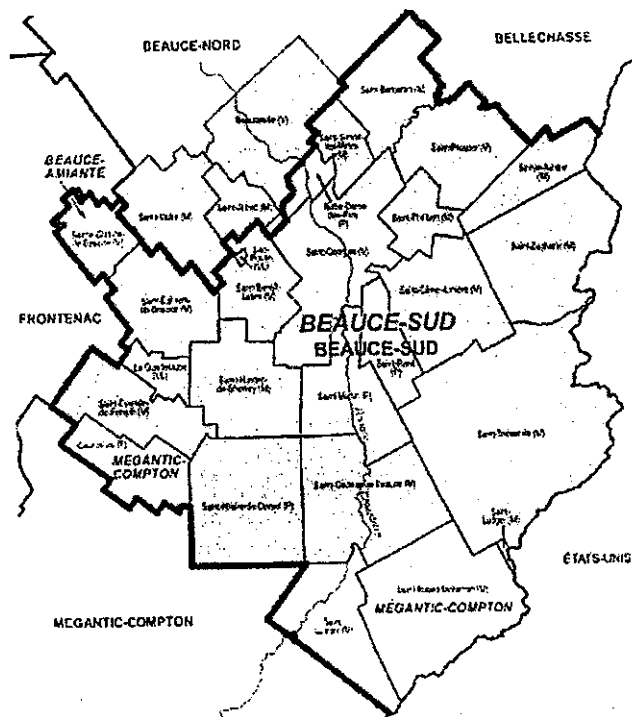
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

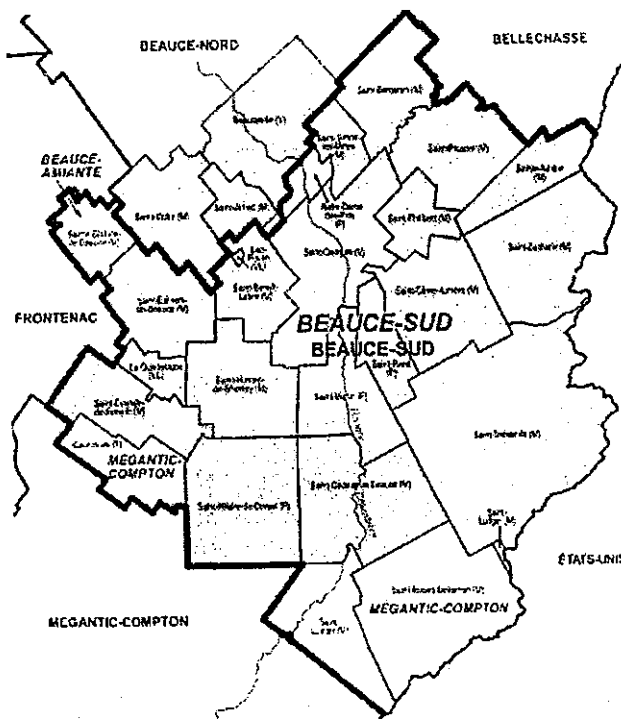
Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Noëlla Lachance	360 rang 9	Noëlla Lachance	
Johnny McCollough	360 rang 9	Johnny McCollough	

Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)
- ☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.
- BEAUC

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

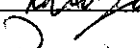
Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
JOHN ROBERT	388 PRINCIPALE		
LACHARRE PAULINE	388 PRINCIPALE		

Commentaires :

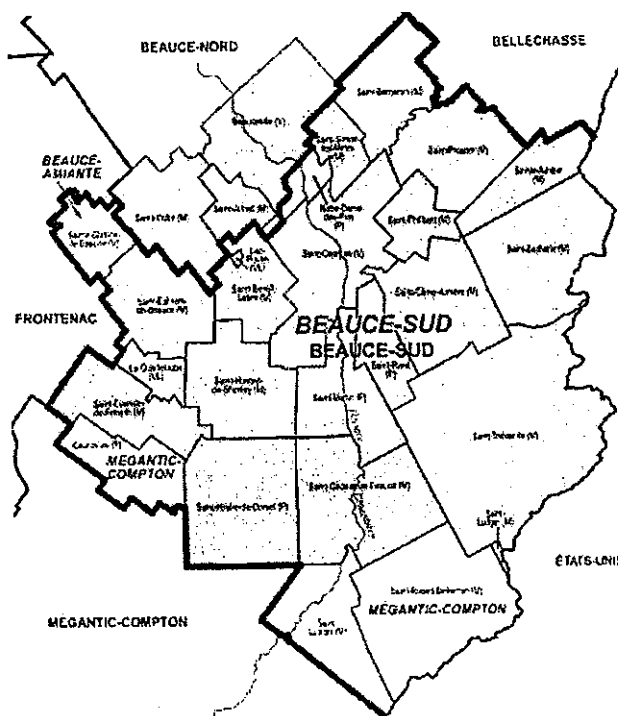
One visit sister dau. Beaver, S. C.

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

-  le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LACHANCE			
GHISLAINE	239-RANG-11	Ghislaine Lachance	
LESCOMB			
BERNADIN	239-RANG-11	Bernadin Lescomb	

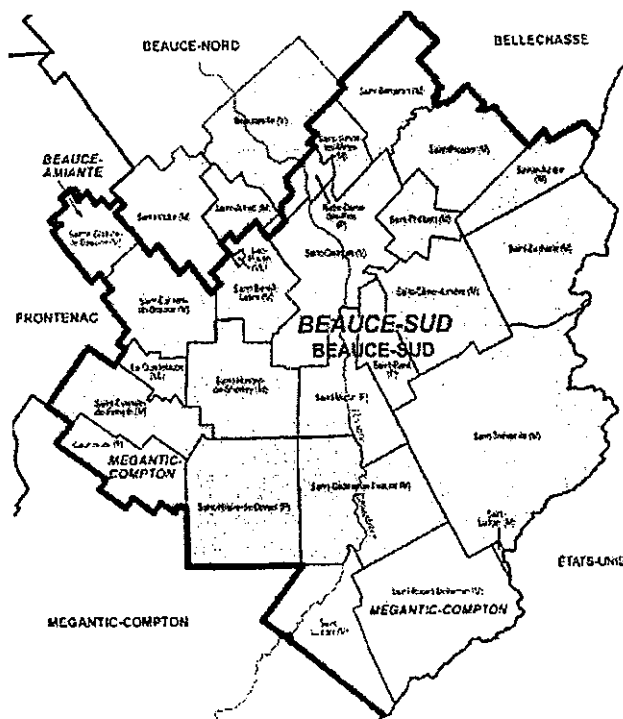
Commentaires :

vous désirez rester dans Beauve-Sud = Ghislaine Lachance
Bernadine Lescomp

Vous pouvez :

- ☛ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)
- ☛ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.
- BEAUCOUP

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
VACHON Chantal	55 rue Nadeau	Chantal Vachon	
JOLIN ANDRÉ	55 RUE NADEAU	André Jolin	

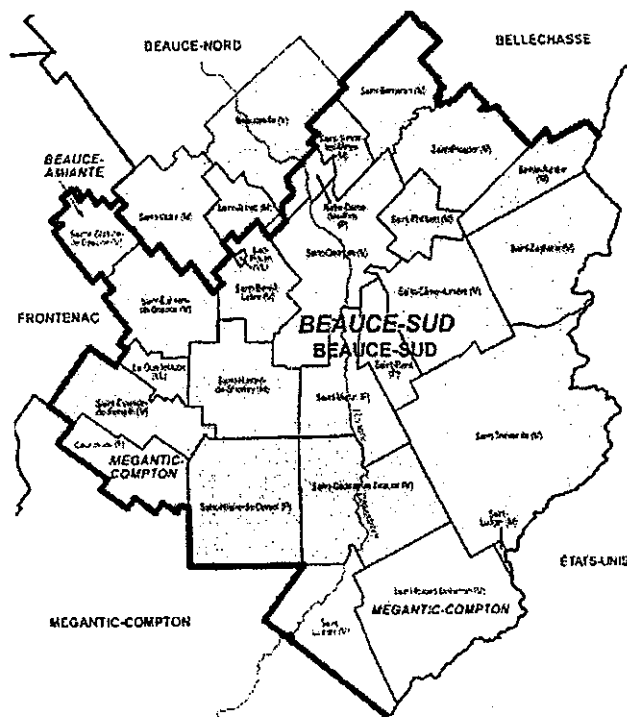
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LESCOMB FABRIENNE	259, Rg II	Fabienne Lescomb	
LEMAY ROLLAND	259, Rg II	Rolland Lemay	

Commentaires :

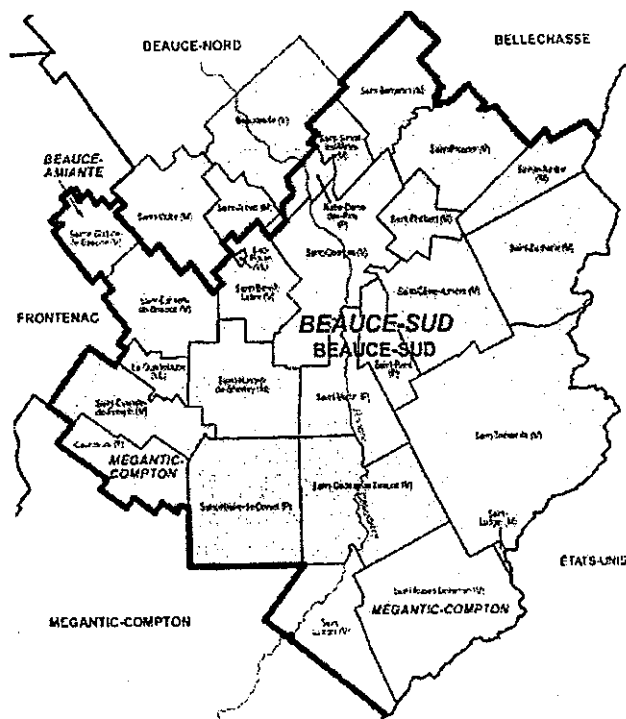
Je désire rester dans la Beauce. F.L.

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Lescomb Bruno	230 rang 11	Bruno Lescomb	

Commentaires :

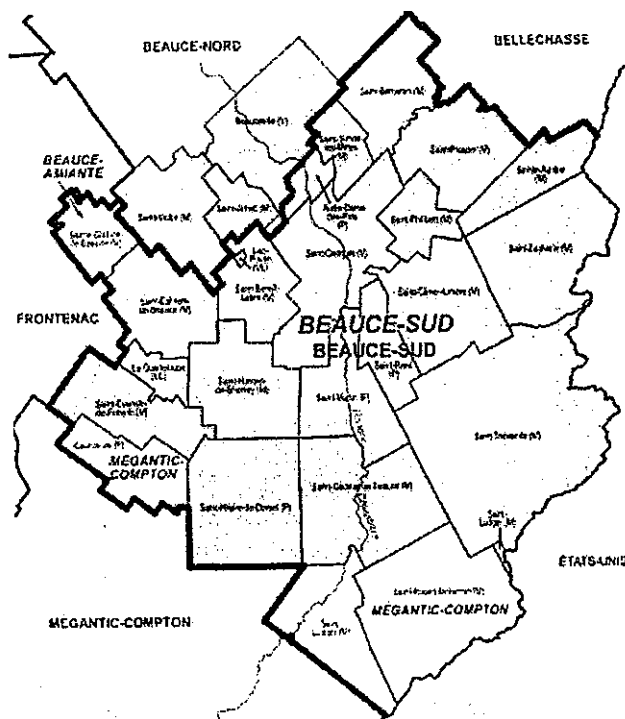
demeurer dans Beauce-sud

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
ANTONIO Laflamme	13 Rue Palmer	Antonio Laflamme	

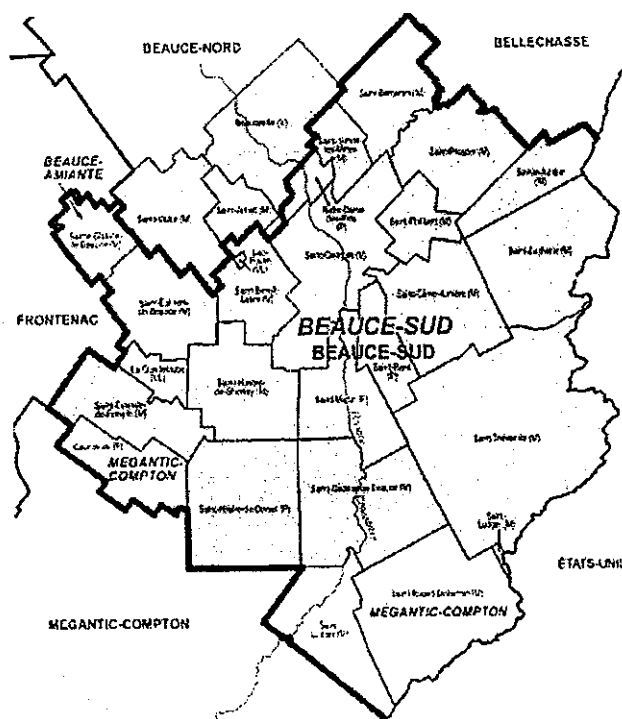
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
<i>Nolin Monique</i>	<i>33 Rue Lacombe</i>	<i>Monique Nolin</i>	
<i>Gagné Guillaume</i>	<i>33 Rue Lacombe</i>	<i>Guillaume Gagné</i>	

Commentaires :

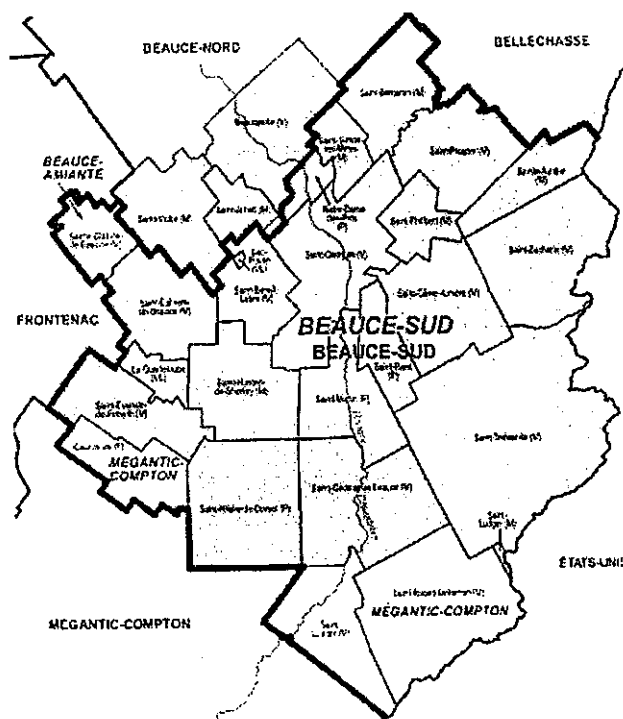
*Nous voulons continuer à faire partie de
la région de Beauce Sud Mégantic*

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Poulin Jean	5 Rang 8	Jean Poulin	
Poulin Pierre	5 Rang 8	Pierre Poulin	

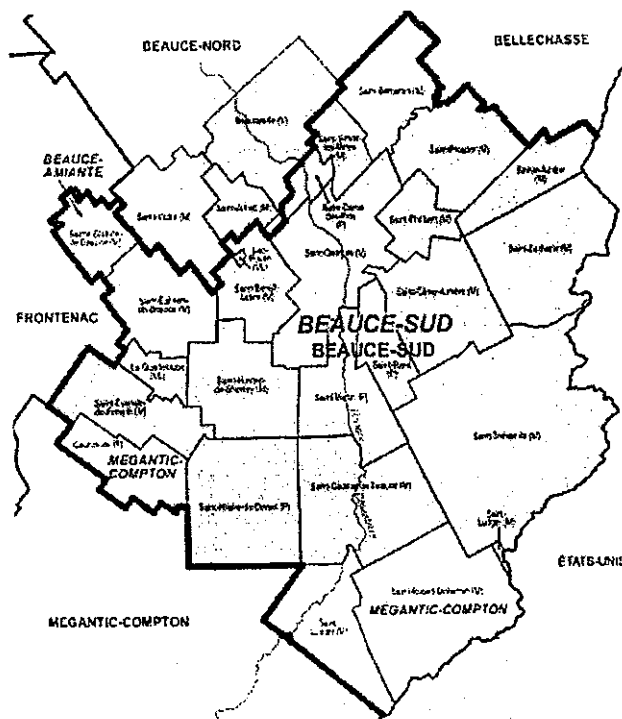
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
PRINCE JEAN-NOËL	392 PRINCIPALE	Jean-Noël Prince	
PRINCE PAULETTE	392 PRINCIPALE	Paulette Prince	

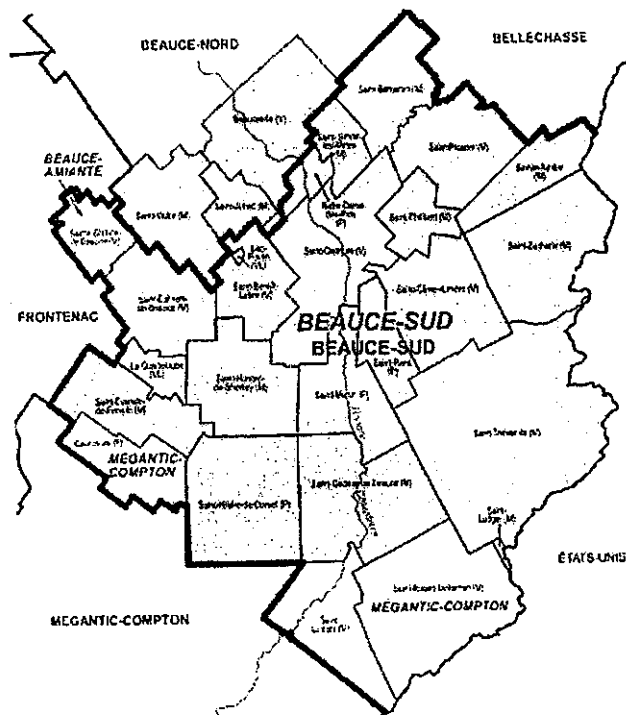
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
POULIN JEAN	499-A PRINCIPALE	<i>J. Poulin</i>	

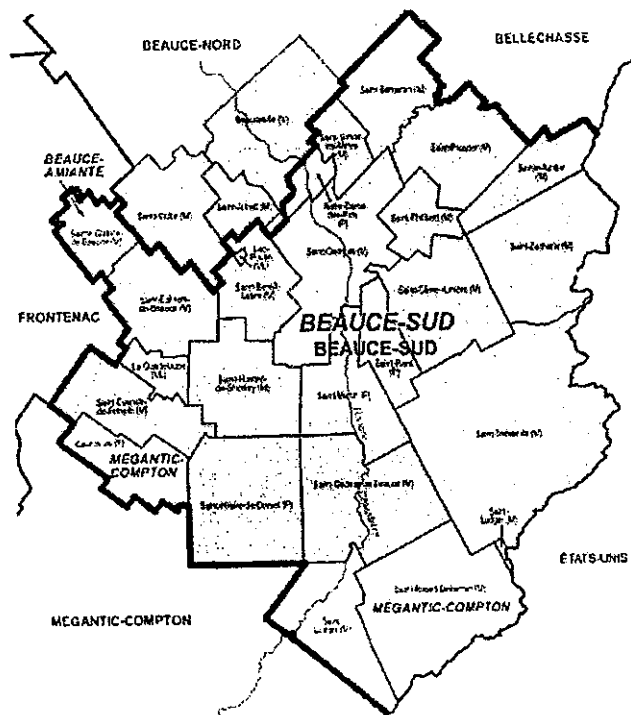
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
ROULIN MICHEL	484 RUE RIVIERE	<i>[Signature]</i>	
BERNARD BLAISE	484 RUE RIVIERE	<i>[Signature]</i>	

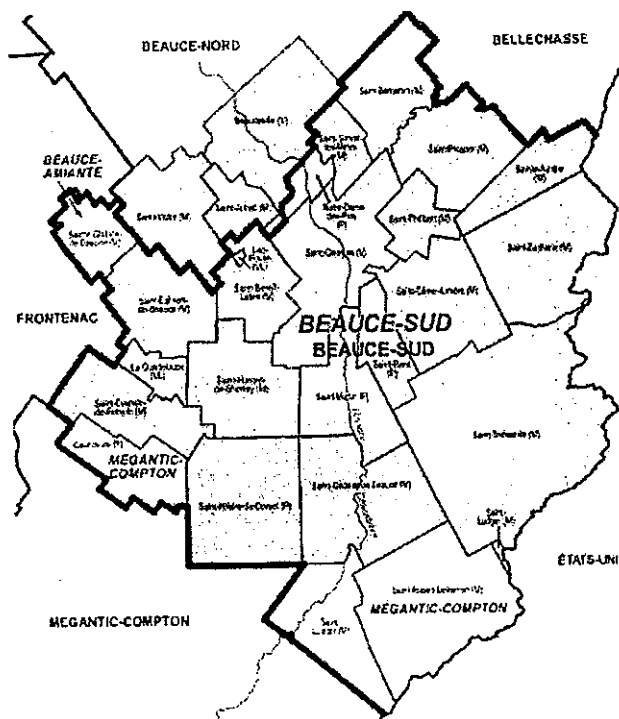
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

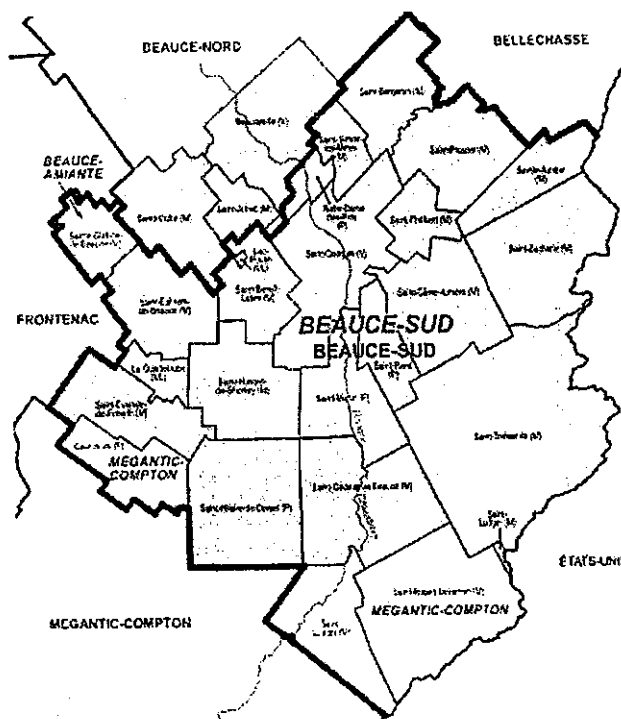
Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Hervé Bouchard	1000	Hervé Bouchard	
Thierry Bouchard	1000	Thierry Bouchard	

Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)
- ☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.
-  BEAU

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

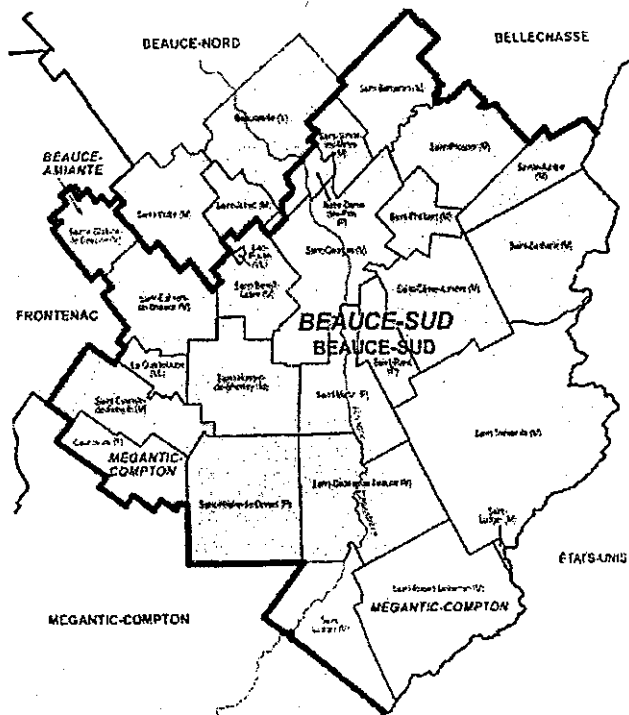
Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Jeanne Buzque	16 Lacbance	Jeanne Buzque	

Commentaires :

Vous pouvez :

-  le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
 582-3235 (Alimentation MI-RO)
-  le déposer au bureau municipal
 Alimentation MI-RO
 Caisse populaire St-Robert
 Garage Adrien Nadeau inc.
- 
- BEAUC

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

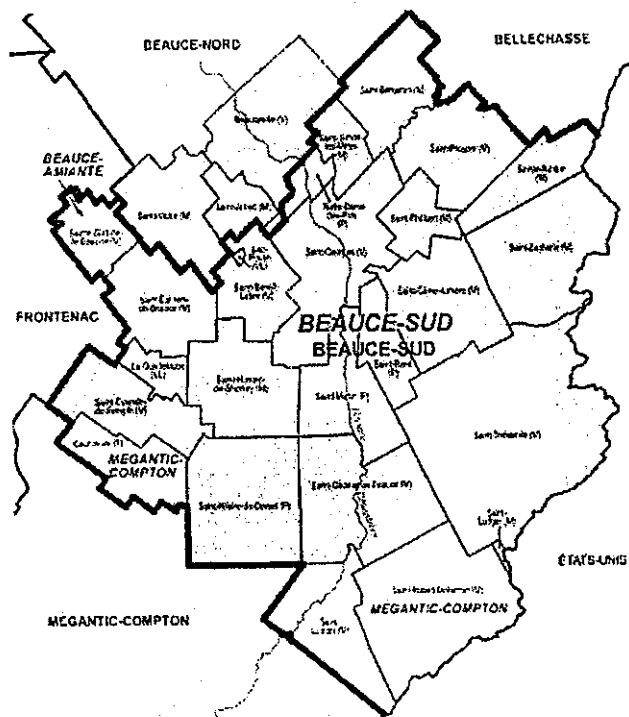
Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LACHANCE CONRAD	Bang II	Conrad Lachance	
MADEAU CÉLINE	Bang II	Céline Madeau	

Commentaires :

Vous pouvez :

- ☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)
- ☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.
-  BEAUC

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
GAGNÉ SYLVIE	9 Rue Nadeau	Sylvie Gagné	
Poulin David	9 Rue Nadeau	David Poulin	
Poulin Sabine	9 Rue Nadeau	Sabine Poulin	
POULIN ALAIN	9 RUE NADEAU	Alain Poulin	

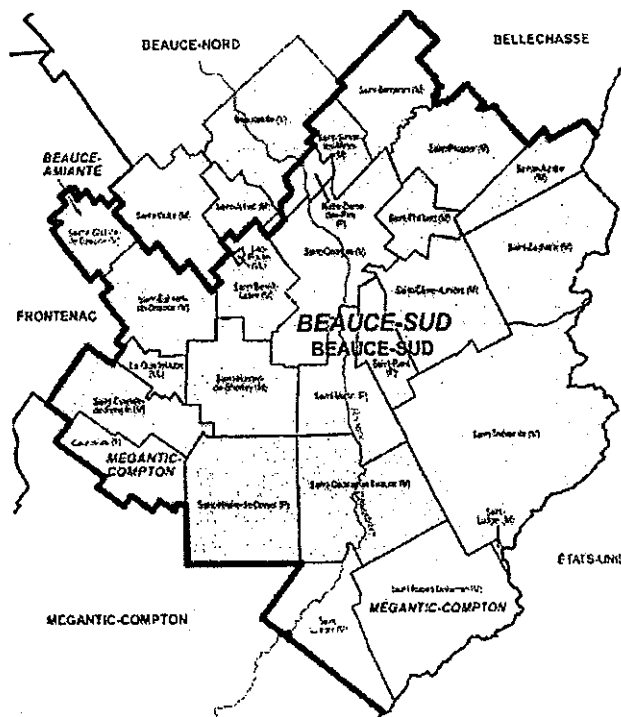
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
<i>Hélène Blais</i>	<i>761 Principale</i>	<i>Beauce-sud</i>	

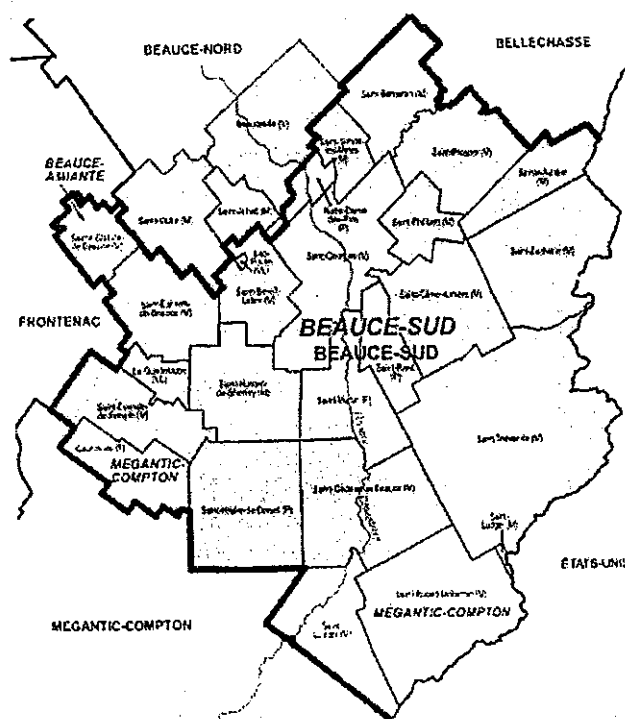
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veuillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
NADEAU FRANCINE	447. PRINC.	<i>Francine Nadeau</i>	
NADEAU			
LACHANCE OLIVIER	447. PRINC.	<i>Olivier Lachance</i>	

Commentaires :

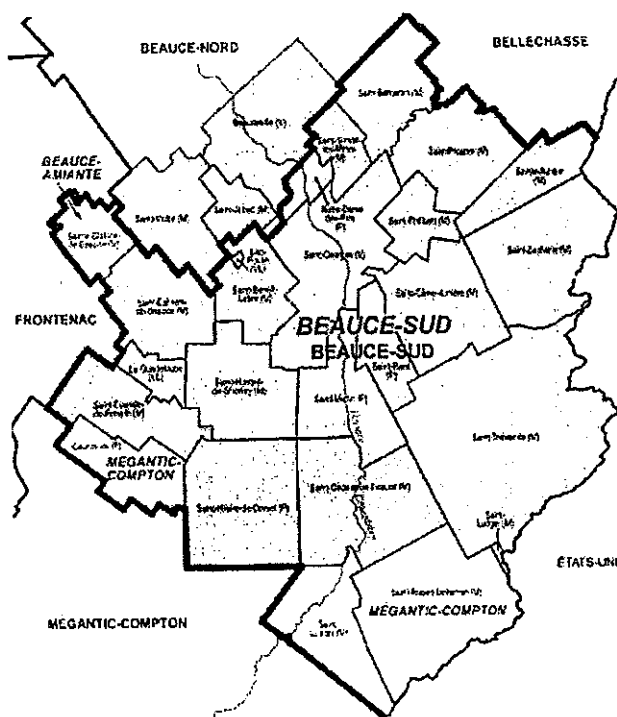
NOUS DESIRONS RESTER DANS LA BEAUCE

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
<i>Maectane Cécilien</i>	<i>55 rang 9</i>	<i>Maectane Cécilien</i>	
<i>Martial Nadeau</i>	<i>55 Rang 9 -</i>	<i>Martial Nadeau</i>	

Commentaires :

*Pour aucune considération nous ne voulons
changer de comté*

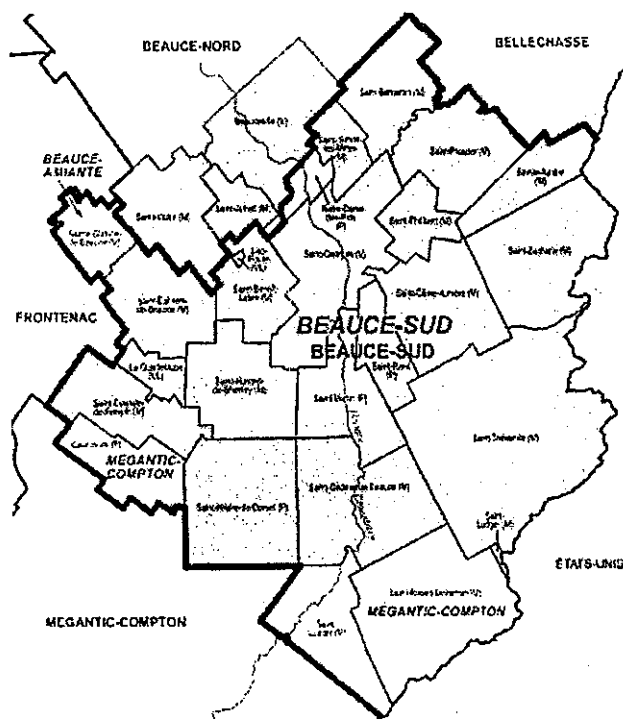
Nous sommes Beauceron et désirons le rester

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
N. GIBOUX NOËLLA	455 PRINCE	Noëlla Giroux	

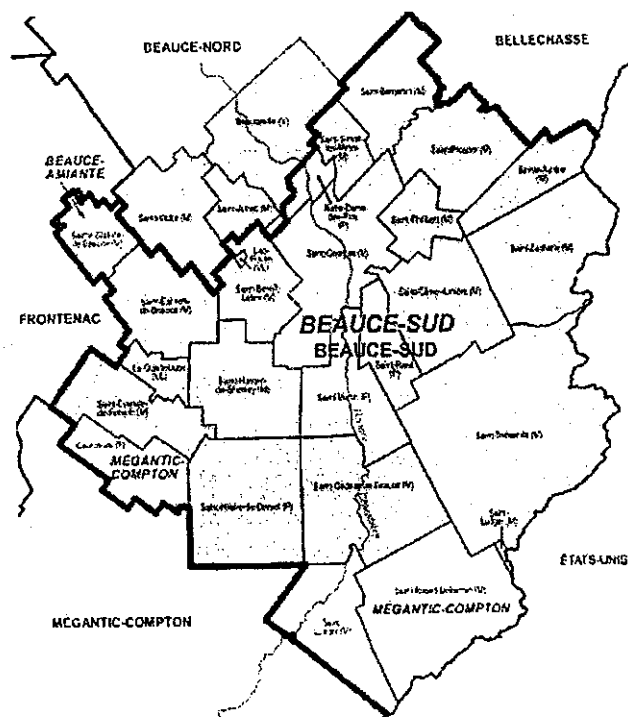
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

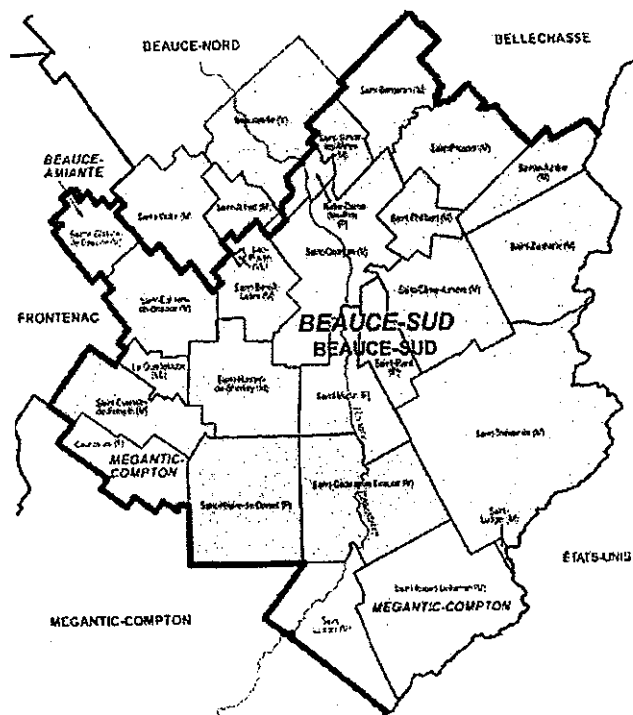
Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Bussière Napoléon	403 principal	Napoléon Beauce	
Bussière Marie	403 principal	Marie Bussière	

Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)
- ☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.
-  BEAUC

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Jean Pierre Nadeau	107 Rang 11 St-Robert Belle Beauce sud 11	<i>Jean Pierre Nadeau</i>	

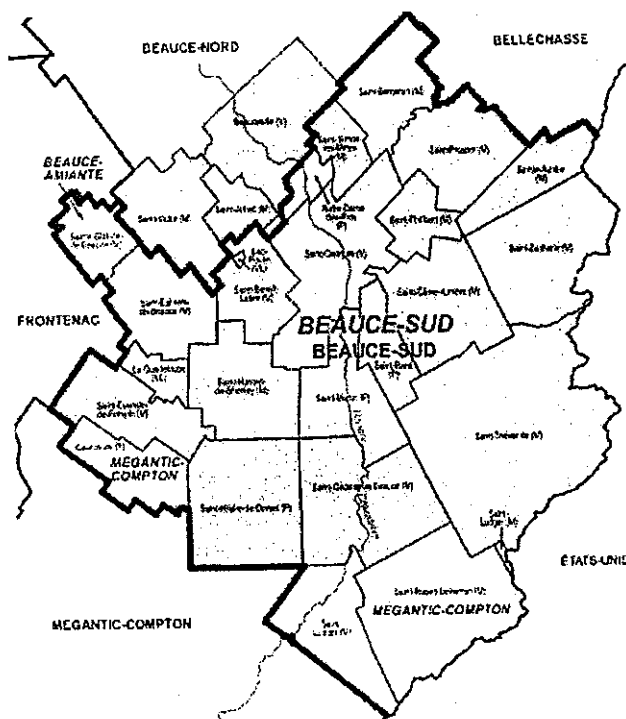
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Landry Johanne	270 Rang 11	Johanne Landry	
MARIO LESCOMB	270 Rang 11	Mario Lescomb	

Commentaires :

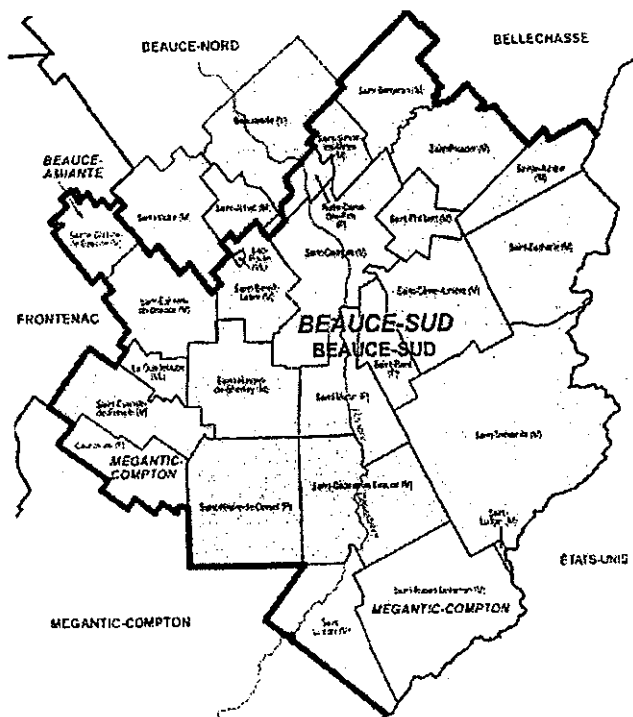
Je désire rester dans la beauce sud Mario Lescomb
Je désire rester dans la beauce sud Johanne Landry

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
 582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
 Alimentation MI-RO
 Caisse populaire St-Robert
 Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
LACHANCE-LEOLA	536 rue ^{Principale} St Robert	Leola Lachance	
LACHANCE-YVON	536 Rue Prince	Yvon Lachance	
LACHANCE-SYLVAIN	536 Rue ^{Principale} St Robert	Sylvain Lachance	

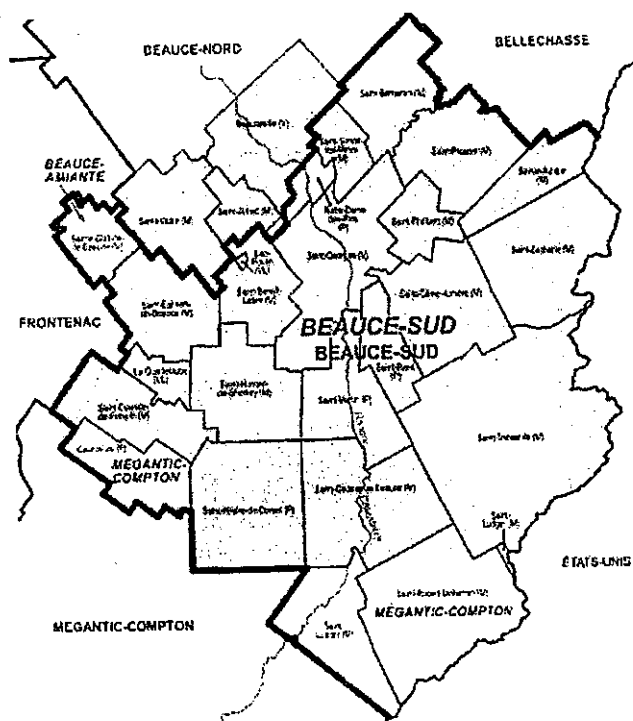
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veuillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
MORIN Lisette	12 RUE DE LA FABRIQUE	Lisette Morin	
Madreau Michel	12 Rue de la Fabrique	Michel Madreau	
Madreau Martin	12 rue de la Fabrique	Martin Madreau	
Madreau Stéphanie	Rue de la Fabrique	Stéphanie Madreau	

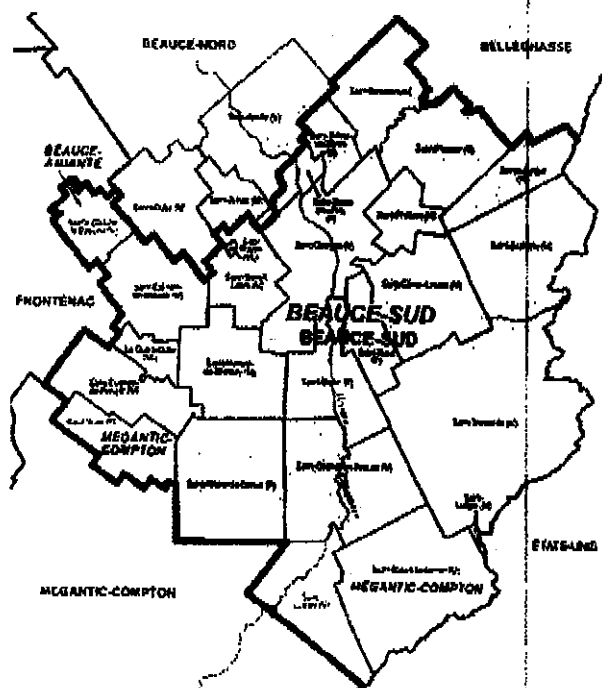
Commentaires :

Vous pouvez :

⊗ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

⊗ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

A detailed map of the Beauce region in Quebec, Canada. The map shows the boundaries of several municipalities. The central area is labeled 'BEAUCE-SUD' and 'BEAUCE-SUD'. Other municipalities shown include 'DEAUCE-NORD' to the north, 'BEAUCE-ABLANTE' to the west, 'FRONTENAC' to the southwest, 'MEGANTIC-COMPTON' to the south, and 'BELLERCHASSE' to the northeast. The map also shows the 'RIVER' (Rivière) flowing through the region. The map is a black and white line drawing with labels in French.

Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir **inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.**

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Elozia Nadeau	401 prin	Elozia Nadeau	
SABRINA Ugras	401 prin	Sabrina Ugras	
Jimmy Lapierre	401 PRIN	Jimmy Lapierre	

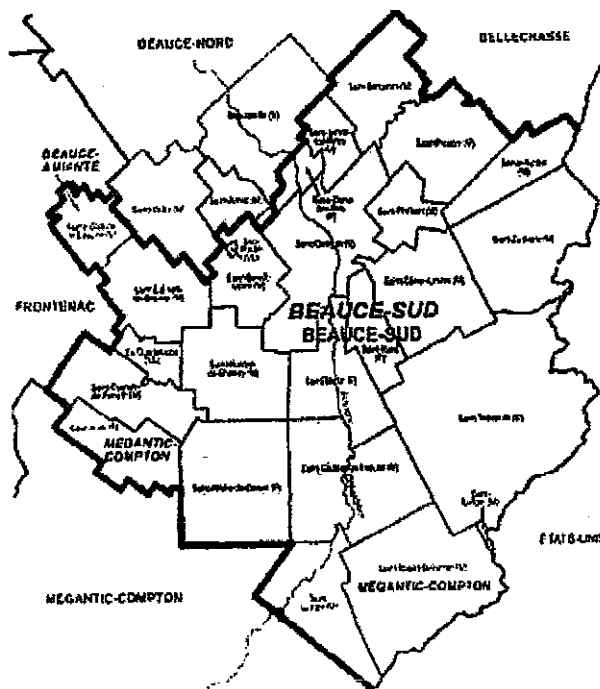
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° - rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
RODRIGUE JEAN-GUY	95 Lg 9	<i>Jean Rodrigue</i>	

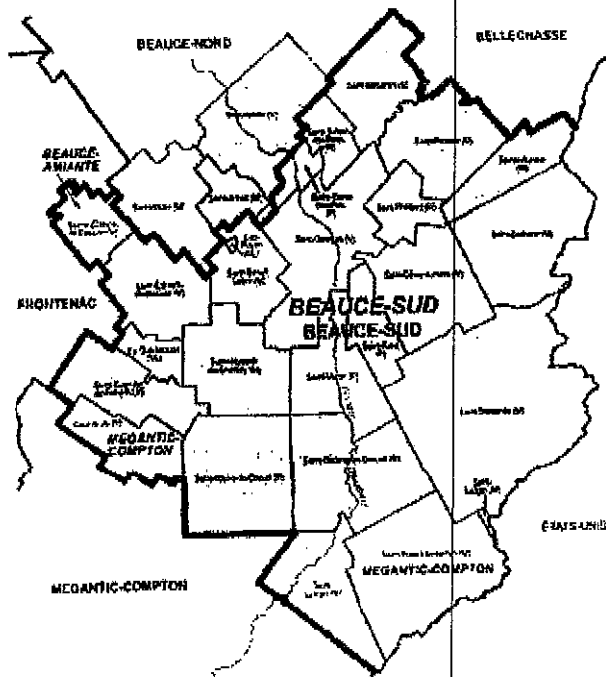
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir *inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.*

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

*** Voir le tableau-réponse au verso ***

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° - rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Nadeau, Eric	490 Principale	Eric Nadeau	
Viens, Nathalie	490 Principale	Nathalie Viens	

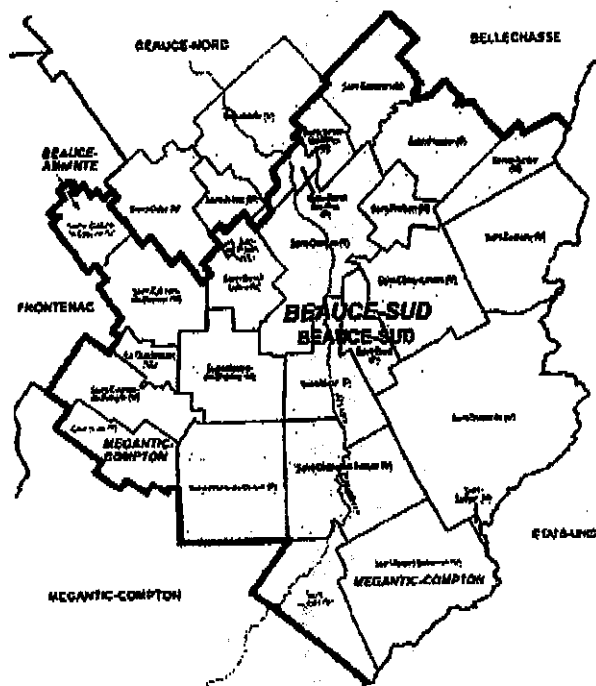
Commentaires :

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal**
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
ARNOLD POULIN	15-RR-8	Arnold Poulin	
JOCELYNE POULIN	15-RR-8	Jocelyne Poulin	
RENAUD POULIN	15-RR-8	Renaud Poulin	
Noel Poulin	15 RR-8	Noel Poulin	

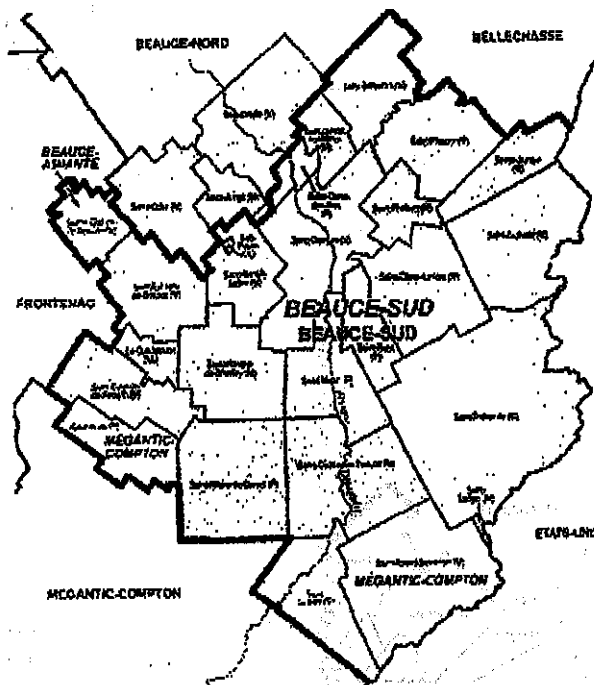
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° - rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
NADEAU Bertrand	110 Rang 11	Bertrand Nadeau	
NADEAU THERÈSE	102 Rang 11	Thérèse Nadeau	
NADEAU ELISE	102 Rang 11	Elise Nadeau	
MATHIEU YINETTE	110 Rang 11	Yvette Mathieu	

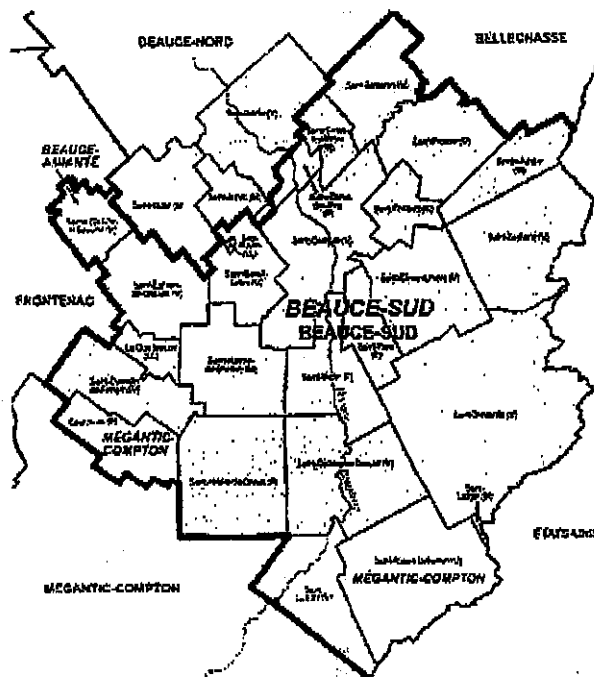
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité) ←
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir *inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.*

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
QUIRION HENRI	496 Rte	Henri Paul Quirion	
QUIRION ADRIEN	496 Rte	Adrien Quirion	
QUIRION ROLAND	900 Rang 12	Roland Quirion	
DACHANCE SIMONE	900 Rang 12	Simone Dache	

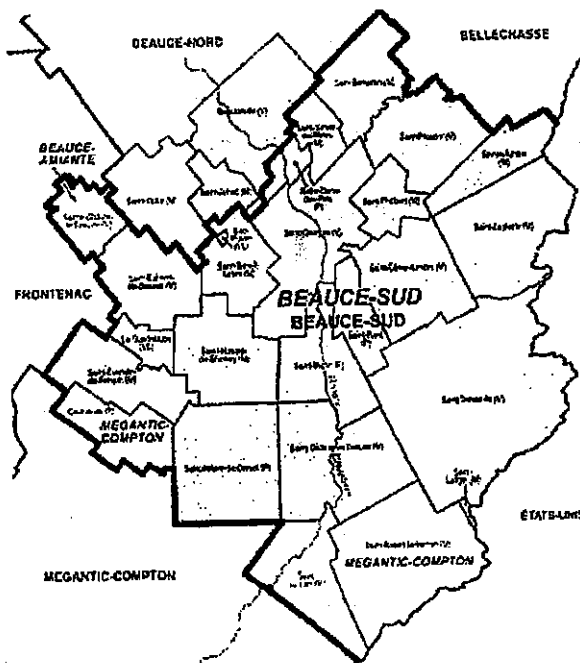
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

GOM 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Boutin Henriette	790A Rang 12	Henriette Boutin	
NADÉAU DANIE	790 Rang 12	Danie Nadeau	
GAULIN MARIO	790 Rang 12	Mario Gaulin	

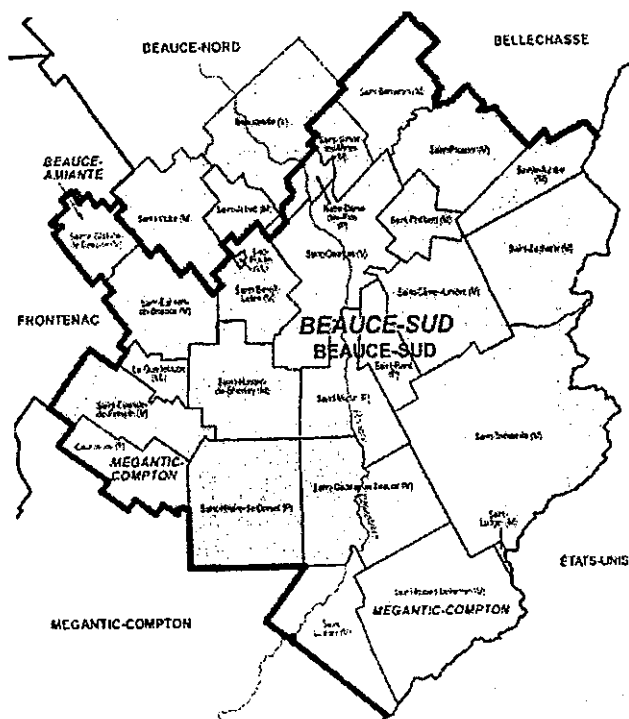
Commentaires :

Vous pouvez :

☉ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☉ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir ***inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.***

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
QUIRION-Henri Louis	29 rang II	Henri Louis Quirion	
QUIRION-Ginette	29 rang II	Ginette Quirion	

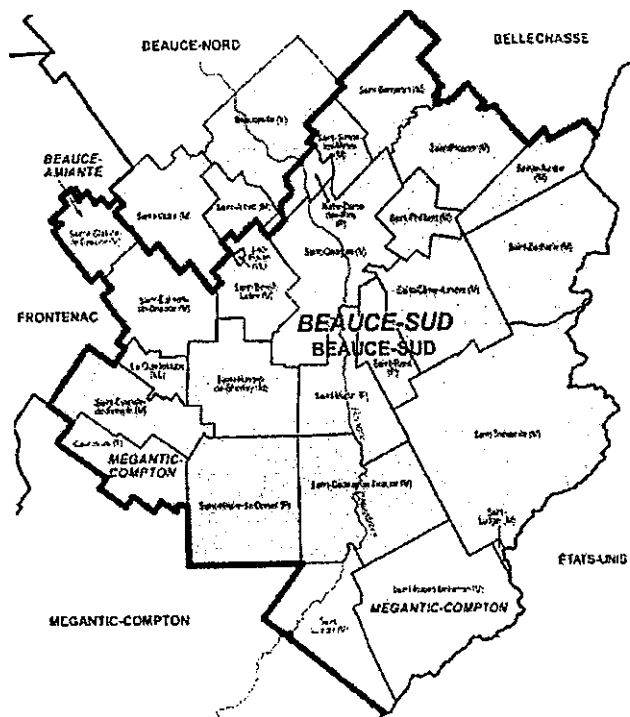
Commentaires :

Vous pouvez :

☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

☎ le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10, rue Nadeau

Saint-Robert-Bellarmin (Québec)

G0M 2E0

Révision de la carte électorale du Québec

En vertu de la Loi électorale, la carte électorale doit être revue à toutes les deux élections, la dernière révision remontant à 2001.

L'objectif de la révision de la carte électorale est donc de dessiner des circonscriptions qui respectent davantage les découpages administratifs et les municipalités régionales de comté (MRC), et de rapprocher autant que possible chaque circonscription d'un nombre d'électeur semblable à travers le Québec, soit 45 000 électeurs, histoire que chaque circonscription ait le même poids politique.

La proposition de la nouvelle carte électorale touche notre municipalité. En effet, présentement nous sommes dans la circonscription de Beauce-Sud. Avec la nouvelle proposition, nous nous retrouverions dans Mégantic-Compton qui représente la MRC du Granit et la région de l'Estrie.

Il y aura une audition publique le 23 avril prochain à St-Joseph-de-Beauce lors de laquelle l'ensemble de la population sera invité à commenter le projet de carte électorale.

A cette fin, le conseil municipal désire connaître votre réaction face à ce changement.

Désirez-vous que la municipalité demeure dans la circonscription de Beauce-Sud ou dans la circonscription de Mégantic-compton?

Pour ce faire, nous demandons à chaque personne de plus de 18 ans ayant la qualité d'électeurs de bien vouloir *inscrire son nom et adresse dans le tableau et de signer dans la colonne désignant la circonscription de son choix.*

Vous avez jusqu'au **11 avril 2008** pour venir nous porter le questionnaire au bureau municipal aux heures normales d'ouverture ou tout simplement le déposer aux endroits désignés.

***** Voir le tableau-réponse au verso *****

Veillez inscrire votre nom, adresse et signer dans la colonne désignant la circonscription de votre choix

Nom et prénom	N° -rue / rang / route	Signature Beauce	Signature Mégantic
Ronald Gaulin	417 Principale	Ronald Gaulin	
Doyon Aline	417 Principale	Aline Doyon	

Commentaires :

Je désire rester dans Bonnes et Aline Lyon
" " " " " " Donald Paulson

Vous pouvez :

- ☎ le faxer au numéro suivant : 582-3420 (municipalité)
582-3235 (Alimentation MI-RO)

- le déposer au bureau municipal
Alimentation MI-RO
Caisse populaire St-Robert
Garage Adrien Nadeau inc.

Date limite : 11 avril 2008

